



Date d'entrée en vigueur :

28/06/2022

Durée du programme : 05 ans

Du 21/04/2022 au 20/04/2027

Coût du programme :

72,050 milliards FCFA soit 127,1
millions de \$ US

Financement du programme

Financement Etat Burkinabè : 1,73%

Prêt IDA : 35,43%

Don IDA : 35,43%

Don GAFSP : 18,90%

Contribution des bénéficiaires : 8,50%

Composantes du Programme

- I. Services de conseil numérique pour l'agriculture, la prévention et la gestion des crises alimentaires
- II. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
- III. Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce
- IV. Composante de réponse d'urgences contingente
- V. Gestion du Programme

Zones d'intervention

- ✓ Région de la Boucle du Mouhoun
- ✓ Région du Centre Est
- ✓ Région du Centre-Ouest
- ✓ Région du Centre Sud
- ✓ Régions de l'Est
- ✓ Région des Hauts Bassins
- ✓ Région du Nord

MANUEL DE SUIVI-EVALUATION

Février 2024



TABLE DES MATIERES

Liste des figures	iv
Liste des tableaux	iv
Introduction	1
I. Présentation du Programme	2
1.1. Objectifs du Programme	2
1.2. Composantes	2
1.2.1. Composante 1 : Services de conseil numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires	2
1.2.2. Composante 2 : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire	3
1.2.3. Composante 3 : Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce	4
1.2.4. Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence imprévue	5
1.2.5. Composante 5 : Gestion du Programme	5
1.3. Résultats attendus	5
1.4. Zone d'intervention et bénéficiaires du Programme	6
1.4.1. Zone d'intervention du Programme	6
1.4.2. Bénéficiaires du Programme	7
1.5. Coût et financement du Programme	7
1.6. Tutelle et dispositif de mise en œuvre	8
II. Cadre général du suivi évaluation	8
2.1. Objectifs du système de suivi-évaluation	8
2.2. Champ et domaine d'application du suivi-évaluation	9
2.3. Définition des concepts	9
2.4. Acteurs et leurs besoins en information	11
2.5. Dispositif du système de suivi-évaluation du PRSA	12
2.5.1. Niveau sous régional	12
2.5.2. Niveau national	13
2.5.3. Niveau régional	13
III. Planification	22
3.1. Planification pluriannuelle concertée	22
3.2. Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA)	22
3.3. Plan de Travail et Budget Trimestriel (PTBT)	27
IV. Composantes du suivi évaluation	27
4.1. Suivi de la performance	27
4.1.1. Suivi des produits	27
4.1.2. Suivi financier	30
4.1.3. Interactivité entre suivi physique et suivi financier	31
4.1.4. Suivi de la passation des marchés	31
4.1.5. Suivi des risques	33
4.1.6. Suivi environnemental et social	34
4.1.7. Suivi du cadre de résultat	35
4.2. Suivi des effets	37
4.3. Suivi des impacts	37
V. Plan de rapportage du programme	37
5.1. Rapports trimestriels d'activités	38

5.2. Rapport de progrès semestriel	38
5.3. Rapports annuels	38
5.3.1. Rapport d'étape	38
5.3.2. Rapport annuel d'activités	38
5.4. Rapport de Suivi financier	40
5.5. Rapport d'audits financiers et comptables	40
5.6. Rapport thématique spécifique/note d'information	40
VI. Procédures d'évaluation	40
6.1. Etude de référence	40
6.2. Evaluation interne annuelle	40
6.3. Evaluation des effets	40
6.4. Evaluation à mi-parcours	41
6.5. Revue à mi-parcours	41
6.6. Evaluation finale	41
6.6.1. Rapport national	41
6.6.2. Rapport externe	42
6.7. Evaluation d'impact	42
VII. Gestion informatisée du système	42
7.1. Utilisation du logiciel de collecte/agrégation des données	43
7.1.1. Collecte des données	43
7.1.2. Agrégation des données	44
7.2. Utilisation du logiciel de planification et de suivi du PRSA	44
7.2.1. La fonction « planification » du logiciel	44
7.2.2. La fonction de « suivi du logiciel »	44
VIII. Capitalisation et gestion des savoirs	45
8.1. Bonnes pratiques de processus de mise en œuvre	45
8.2. Bonnes pratiques de résultats	46
IX. Plan de diffusion et de communication sur le Programme	46
X. Besoins en renforcement des capacités	46
XI. Procédures de mise à jour du manuel	47
ANNEXES	49
<i>Annexe 1 : Cadre de résultats</i>	49
<i>Annexe 2 : Indicateurs de résultats intermédiaires par composante</i>	50
<i>Annexe 3 : Plan de suivi et d'évaluation : Indicateurs du PDO</i>	52
<i>Annexe 4 : Plan de suivi et d'évaluation : Indicateurs de résultats intermédiaires</i>	55
<i>Annexe 5 : Base de données bénéficiaires</i>	58
<i>Annexe 6 : Fiche suivi des activités de labour</i>	59
<i>Annexe 7 : Suivi des bénéficiaires des semences</i>	60
<i>Annexe 8 : Suivi des bénéficiaires des appuis d'engrais</i>	62
<i>Annexe 9 : Suivi de suivi des aménagements CES/DRS</i>	63
<i>Annexe 10 : Fiche de suivi des chantiers</i>	64
<i>Annexe 11 : FICHE DE SUIVI DES JARDINS MARAICHERS</i>	65

<i>Annexe 12 : FICHE DE SUIVI DES JARDINS POTAGERS</i>	67
<i>Annexe 13 : Fiche de suivi des Microprojets</i>	70
<i>Annexe 14 : Suivi de la sélection des micro-projets</i>	75
<i>Annexe 15 : Répertoire des micro-projets financés</i>	75
<i>Annexe 16 : Synthèse des micro-projets financés par filière</i>	75
<i>Annexe 17 : Synthèse des sous-projets par maillon</i>	76
<i>Annexe 18 : Matrice de suivi du cadre de résultats du PRSA</i>	76
<i>Annexe 19 : Matrice d'Evaluation et de Gestion des Risques</i>	78
<i>Annexe 20 : CALENDRIER DES PRINCIPAUX RAPPORTS</i>	79
<i>Annexe 21 : PLAN ANALYTIQUE DU PRSA</i>	84

Liste des figures

Figure 1: zone d'intervention du PRSA-BF	6
Figure 2 : Question du suivi et cadre logique.....	10
Figure 3 : Question d'évaluation et cadre logique	11
Figure 4 : Dispositif de suivi évaluation du PRSA.....	16

Liste des tableaux

Tableau 1: : Répartition des coûts du PRSA par source de financement (millier de dollar US).....	7
Tableau 2 : rôles et responsabilités et besoin en information des parties prenantes.....	17
Tableau 3 : Calendrier d'élaboration du PTBA de l'année n+1 du PRSA	24
Tableau 4 : Canevas de Présentation du PTBA.....	26
Tableau 5 : Canevas de suivi des activités du PTBA du PRSA	28
Tableau 6 : Canevas de suivi des indicateurs clés du PTBA.....	29
Tableau 7 : Fiche de suivi des indicateurs des résultats	29
Tableau 8 : Canevas de suivi budgétaire par composante, sous composante et activités du PRSA.....	30
Tableau 9 : Taux d'exécution budgétaire par catégorie de dépense.....	31
Tableau 10 : Durée moyenne pour la préparation d'un marché désagrégé par catégorie de marché, par méthode de passation.....	32
Tableau 11 : suivi de la performance du PPM	33
Tableau 12 : Canevas de suivi des risques	33
Tableau 13 : Canevas de suivi de la réalisation des évaluations environnementales et sociales.....	34
Tableau 14 : Canevas synthèse de suivi des PGES	34
Tableau 15 : Canevas synthèse de suivi des PAR	35
Tableau 16 : Canevas synthèse de suivi de la gestion des plaintes	35
Tableau 17 : Calendrier d'élaboration des rapports de l'année n du PRSA	39
Tableau 18 : Droits d'accès au logiciel selon les acteurs	43
Tableau 19 : fonction de « suivi du logiciel »	45
Tableau 20 : Thématiques de renforcement de capacités	46

Introduction

Au Burkina Faso, le Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA) a été identifié et préparé dans un contexte marqué par le ralentissement économique et la détérioration de la situation sécuritaire et sanitaire qui ont accru la pauvreté et empiré les conditions sociales. Corrélativement, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle s'est aussi aggravée du fait des effets combinés de la pandémie à Coronavirus, des conflits dans certaines zones du pays, de la forte croissance démographique ainsi que la dégradation des ressources naturelles et les effets des changements climatiques. En effet, les terres se sont dégradées au rythme de 360 000 ha par an, entre 2002 et 2017 (SNRCRS, 2020-2024)¹, pendant que la productivité agricole est restée stagnante malgré les efforts d'intensification et la part de produits agricoles commercialisés reste très faible.

Toutefois, le pays regorge d'importants atouts pour développer son agriculture au regard (i) du potentiel foncier et agro écologique important (9 millions d'hectares de terres agricoles (PNDES, 2016-2020)² faiblement exploité, (ii) du savoir-faire traditionnel et de l'expérience des producteurs ; (iii) des paquets technologiques appropriés développés par la recherche ; (iv) du potentiel considérable de l'agriculture irriguée et (v) de la demande croissante des principaux produits exportés (cultures maraîchères, niébé, maïs) sur les marchés régionaux et internationaux ainsi que (vi) son positionnement géographique relativement avantageux pour commercer avec ses six (06) pays limitrophes.

Le PRSA est un programme régional qui s'attaque à des problèmes connexes, évoqués ci-dessus, qui concourent à l'affaiblissement du niveau de résilience alimentaire dont : (i) la faible capacité de fournitures de services de conseils numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires; (ii) la faible capacité d'adaptation des bases de la production affectant ainsi leur durabilité, puis (iii) le faible niveau d'intégration du marché et du commerce à l'échelle régionale qui affecte les taux de commercialisation des produits agricoles.

Tous les pays concernés partagent en commun l'Objectif de Développement du Programme (ODP), la structuration du Programme en composantes, les indicateurs de résultats de l'ODP ainsi que l'organisation de mise en œuvre, tant au niveau régional (en totalité) qu'au niveau national (en partie pour prendre en compte l'environnement institutionnel de chaque pays).

Pour une gestion efficace du Programme, il est élaboré un manuel de suivi évaluation qui doit servir de guide pour la coordination, le suivi des activités et l'évaluation des effets et de l'impact.

Le présent manuel de suivi-évaluation est conçu dans le but de fournir aux différents acteurs de mise en œuvre du PRSA les orientations sur les procédures de collecte, de traitement, de transmission, de stockage et de diffusion des informations ainsi que les responsabilités des acteurs du Programme. Il constitue pour les différents acteurs, un instrument qui permet d'améliorer la communication et la circulation de l'information.

Le manuel comprend les points suivants : (i) présentation du Programme ; (ii) cadre général du suivi-évaluation ; (iii) planification ; (iv) composantes du suivi-évaluation ; (v) plan de rapportage ; (vi) procédures d'évaluation ; (vii) gestion informatisée du système ; (viii)

¹ Stratégie Nationale de Restauration, Conservation et Récupération des Sols au Burkina Faso.

² Plan National de Développement Economique et Social, 2016-2020

capitalisation et gestion des savoirs ; (ix) plan de diffusion et de communication et (x) besoins en renforcement des capacités.

I. Présentation du Programme

1.1. Objectifs du Programme

L'objectif de développement du Programme est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du Programme.

De manière spécifique, il s'agira de :

- renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux ;
- améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées ;
- développer les marchés agricoles régionaux.

1.2. Composantes

Pour atteindre son objectif de développement, le Programme est structuré en cinq (05) composantes.

1.2.1. Composante 1 : Services de conseil numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires

Elle vise à contribuer à la prévention et à la gestion des crises agricoles et alimentaires à travers la production et la diffusion d'informations précises sur les conditions météorologiques, les catastrophes, les tendances climatiques à long terme, l'utilisation des terres, l'environnement, l'hydrologie, les conflits, la production agricole et les données concernant les prix sur les marchés, en fonction du cas spécifique de l'utilisateur. Elle comporte deux sous-composantes :

❖ Sous-composante 1.1: Amélioration des systèmes régionaux de prévention et de suivi des crises alimentaires

Cette sous-composante vise à transformer l'architecture nationale et régionale de gestion des risques alimentaires et agricoles (collecte, analyse, prévision et gestion des données pertinentes pour la sécurité alimentaire), afin de fournir des informations et des services de conseil pour soutenir les décisions de gestion des risques. Elle soutient les activités suivantes :

- améliorer la capacité régionale et nationale à fournir des services d'information fiables sur la vulnérabilité, la nutrition et la sécurité alimentaire ;
- réorganiser et améliorer les systèmes régionaux et nationaux de surveillance et de gestion des ravageurs et des maladies ;
- renforcer la collaboration régionale pour la prévention des crises alimentaires ;
- élaborer un plan d'action multi annuel du SI sur la SAN et de l'alerte précoce ;
- mettre à jour le Plan National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation ;
- appuyer les structures pourvoyeuses de données (formation, appui logistique) ;

- former les SAP relais au niveau régional et provincial sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'insécurité alimentaire.

❖ **Sous-composante 1.2: Renforcement de la création et de la fourniture de services de conseils numériques aux agriculteurs**

Elle a pour objectif d'accroître l'accès et l'utilisation d'informations spécifiques et pertinentes pour la sécurité alimentaire par les décideurs et les exploitants agricoles, au travers de systèmes nationaux de vulgarisation. De façon spécifique il s'agira de : (i) améliorer la production d'informations climatiques, hydrométriques, agro métriques et basées sur l'impact à l'usage des décideurs, des agriculteurs, des éleveurs et des autres acteurs du système alimentaire, (ii) soutenir la fourniture et l'utilisation en temps utile d'informations agro-hydrométéorologiques essentielles aux principaux utilisateurs et (iii) renforcer la durabilité financière et institutionnelle des institutions régionales et nationales fournissant des informations climatiques, hydrométriques et agro métriques. Cette sous-composante sera mise en œuvre à travers les principales activités suivantes :

- former des cadres et acteurs nationaux sur des thématiques agro-météorologique, hydrométéorologique et climatique (formation diplômante et continue) ;
- dynamiser du dispositif au niveau déconcentré sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'insécurité alimentaire ;
- développer des services de prévision d'alerte et d'appui conseils agro-météorologique ;
- rendre disponibles les informations sur les assurances climatiques et sensibilisation.

1.2.2. Composante 2 : Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire

Cette composante vise le renforcement de la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux permettant aux producteurs de petites et de moyennes tailles, en particulier les femmes et les jeunes, de satisfaire durablement leurs besoins nutritionnels et d'accroître les revenus tirés de la vente des excédents sur les marchés locaux et régionaux. Elle se décline en deux (02) sous-composantes :

❖ **Sous-composante 2.1: Consolider le système régional d'innovation agricole**

Pour cette sous-composante, l'objectif poursuivi est de renforcer les systèmes nationaux et régionaux de recherche et de vulgarisation afin de leur permettre de fournir durablement des innovations technologiques améliorées, y compris des technologies intelligentes face au climat, tenant compte de la nutrition et conviviales pour les femmes et les jeunes. Elle va permettre de renforcer le Centre National de Spécialisation en Fruits et Légumes (CNS-FL) en vue de le transformer en Centre Régional d'Excellence (CRE) pour prendre en charge les besoins prioritaires de recherches régionales. Cette sous-composante sera mise en œuvre à travers les principales activités suivantes :

- renforcer la capacité du système régional de recherche agricole ;
- renforcer le mécanisme de diffusion des résultats et acquis technologiques du CNS-FL ;
- renforcer les partenariats régionaux et internationaux du CNS-FL ;
- appuyer la recherche sur les projets Recherche/Développement ;

- renforcer le système d'appui conseil et l'adoption durable des technologies diffusées ;
- mettre à l'échelle l'Agriculture numérique.

❖ **Sous-composante 2.2: Renforcer la sécurité alimentaire régionale par des pratiques durables dans les zones ciblées**

Cette sous-composante vise à restaurer et améliorer les capacités de production alimentaire et de résilience des écosystèmes puis à assurer l'accès au marché pour écouler ladite production alimentaire de ces sites. A cet effet, l'approche Gestion Intégrée des Paysages (GIP) sera mise en œuvre sur des sites de concentration correspondant aux micro-bassins versants du Kou (Hauts Bassins), du Mouhoun inférieur (Boucle du Mouhoun et Centre Ouest) et de la Sirba (Est). Elle sera mise en œuvre à travers les principales activités suivantes :

- élaborer les plans de gestion intégrée du paysage y compris la formation des bénéficiaires ;
- réhabiliter 1 260 ha de périmètres irrigués à Bama ;
- aménager 1 500 ha de bas-fonds ;
- promouvoir des technologies innovantes d'irrigation (170 modèles d'exploitation agricole, 100 brigades mobiles d'irrigation, 40 vergers d'arboriculture fruitière, ...) ;
- récupérer 11 000 ha de terres dégradées ;
- mettre à la disposition à prix subventionné des intrants (32 000 tonnes d'engrais, 1 100 tonnes de semences) et équipements agricoles (70 tracteurs, 238 motoculteurs, ...).

1.2.3. Composante 3 : Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce

Elle a pour objectif de développer les chaînes de valeur et de renforcer l'intégration entre les pays de la sous-région Ouest africaine en levant les obstacles liés aux échanges. La composante est subdivisée en deux (02) sous-composantes

❖ **Sous-composante 3.1 : Faciliter le commerce le long des principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires**

Sous le leadership et la coordination de la CEDEAO et de l'UEMOA, la sous-composante vise à renforcer la résilience des systèmes alimentaires et à accélérer le commerce régional dans un environnement d'affaire assaini. Cette sous-composante soutiendra les activités suivantes :

- développer un tableau de bord du commerce et du marché agricole de la CEDEAO ;
- construire un observatoire du riz en Afrique de l'Ouest ;
- harmoniser les politiques nationales de commerce agricole avec les instruments régionaux ;
- renforcer les capacités nationales en matière de négociations commerciales agricoles ;
- améliorer la performance du Système régional de réserve alimentaire (construction de 7 magasins de 500 tonnes, 2 magasins de 1000 tonnes, 2 silos, etc.).

❖ **Sous-composante 3.2: Soutenir le développement de chaînes de valeur régionale stratégiques**

Cette sous-composante vise à accroître la disponibilité des produits agricoles transformés en quantité et répondant aux normes, de créer de la valeur ajoutée pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Pour ce faire, le Programme va soutenir la structuration et le financement des chaînes de valeurs prioritaires, promouvoir la compétitivité du secteur et appuyer la réalisation d'infrastructures d'accès aux marchés puis, promouvoir la coordination multi-acteurs et le dialogue entre le secteur public et privé. Les chaînes de valeur seront soutenues par des activités suivantes :

- renforcer l'organisation et le financement des chaînes de valeur ;
- soutenir la compétitivité agricole et les infrastructures d'accès au marché ;
- renforcer la coordination entre les parties prenantes et promouvoir un environnement favorable au secteur privé.

1.2.4. Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence imprévue

Le Programme mettra en place une composante comprenant un Mécanisme de réponse rapide en cas d'urgence (CERC). La CERC n'aura pas d'allocation initiale de fonds. En cas de crise, le Gouvernement pourra, avec avis de la Banque, réaffecter les fonds du Programme au CERC, ainsi que les fonds provenant d'autres Programmes de la Banque, pour couvrir les coûts de l'intervention d'urgence et du relèvement. Des directives opérationnelles détaillées jugées acceptables par la Banque pour la mise en œuvre de la CERC du Programme seront élaborées au cours des six premiers mois de la mise en œuvre. Toutes les dépenses au titre de la CERC spécifique au Programme seront conformes à l'OP 10 de la Banque mondiale (Financement des programmes d'investissement - FPI). Elles feront l'objet d'un examen de la Banque pour s'assurer qu'elles sont éligibles avant tout décaissement. Les décaissements seront effectués sur la base d'une liste approuvée de biens, de travaux et de services nécessaires à l'atténuation des crises, aux interventions, au relèvement et à la reconstruction.

1.2.5. Composante 5 : Gestion du Programme

Cette composante comprend les coûts de gestion et de suivi-évaluation du Programme. Ceci comprendra le financement des activités de prédémarrage, la construction/réhabilitation d'infrastructures, l'acquisition d'équipements et de matériels, le suivi-évaluation et sauvegarde environnementale et sociale, la gestion des connaissances et communication.

1.3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- 75 000 acteurs ont accès au système alimentaire des services de conseil hydro et agro-météorologiques ;
- 80% des agriculteurs qui ont accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture sont satisfaits ;
- deux (02) accords de co-production de services agro-hydro-météorologiques entre les secteurs public et privé sont signés ;

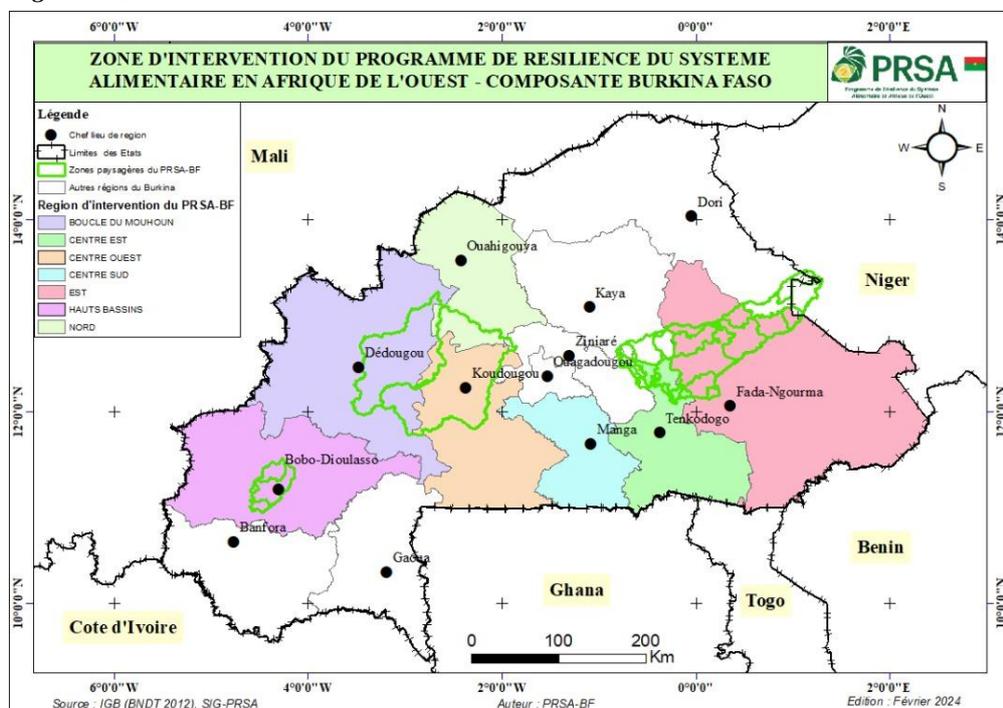
- 500 000 producteurs ont adopté des technologies et des services agricoles intelligents face au climat dont 40% de femmes ;
- 26 160 ha de terres sont sous pratiques de gestion intégrée du paysage ;
- 30% de la production est commercialisée au niveau intra régional dans certaines chaînes de valeur (maïs, niébé et légumes) ;
- 6 technologies sont mises à la disposition des agriculteurs ;
- 30% de technologies sensibles à la nutrition sont mises en place ;
- 70% des sous-programmes sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique sont mises en œuvre ;
- 50 acteurs du secteur privé impliqué dans le commerce agricole régional sont soutenus par le Programme ;
- 30% de la production des chaînes de valeur maïs, niébé et légumes fait l'objet d'échanges intra régionaux ;
- 12 500 agricultrices ont reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées.

1.4. Zone d'intervention et bénéficiaires du Programme

1.4.1. Zone d'intervention du Programme

Le Programme intervient dans sept (07) régions que sont : (i) la Boucle du Mouhoun, (ii) les Hauts-Bassins, (iii) l'Est, (iv) le Centre-Est, (v) le Nord, (vi) le Centre-Ouest et (vii) le Centre-Sud. La figure 1 présente la zone d'intervention du Programme.

Figure 1: zone d'intervention du PRSA-BF



1.4.2. Bénéficiaires du Programme

Le Programme bénéficiera directement et indirectement à toutes les parties prenantes, principalement les plus vulnérables, dans les zones géographiques d'intervention sélectionnées. Tous les acteurs publics jouant un rôle important dans la facilitation du commerce des produits agricoles le long des corridors commerciaux bénéficieront également des interventions. Le Programme mettra particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes. Le nombre de bénéficiaires est estimé à 100 000 ménages (650 000 personnes dont 50% de femmes et jeunes).

1.5. Coût et financement du Programme

Le coût total du Programme est de cent vingt-sept millions seize mille deux cent deux (127 016 202) de dollars US, soit environ 72 milliards de francs CFA, financé par la Banque mondiale (71% soit 50% de don et 50% de prêt), le GAFSP (19%), les bénéficiaires (9%) et le gouvernement du Burkina Faso à hauteur de 2%. Le tableau 2 présente la répartition de ces coûts par source de financement.

Tableau 1 : Répartition des coûts du PRSA par source de financement (millier de dollar US)

Composantes et sous-composantes	Sources de financement (millier de dollar US)					% par composante
	IDA	GAFSP	Govt	Bénéficiaires	Total	
Composante 1: Services de conseils numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires	5 337	-	0	-	5 337	4%
1. Amélioration des systèmes régionaux de prévention et de suivi des crises alimentaires	1 772	-	0	-	1 772	1%
2. Renforcement de la création et de la fourniture de services de conseils numériques aux agriculteurs	3 565	-	0	-	3 565	3%
Composante 2: Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire	52 827	17 520	0	7 089	77 435	61%
1. Consolider le système régional d'innovation agricole	9 911	262	0	-	10 173	8%
2. Renforcer la sécurité alimentaire régionale par des pratiques durables dans les zones ciblées	42 916	17 258	0	7 089	67 262	53%
Composante 3: Intégration des marchés et commerce	20 475	5 498	0	3 723	29 696	23%
1. Faciliter le commerce le long des principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires	11 578	-	0	-	11 578	9%
2. Soutenir le développement de chaînes de valeur régionales stratégiques	8 897	5 498	0	3 723	18 118	14%
Composante 4: Mécanisme de réponse immédiate	-	-	-	-	-	0%
Composante 5: Gestion du programme	11 361	982	2 205	-	14 548	11%
Total programme	90 000	24 000	2 205	10 812	127 016	100%
Pourcentage par source de financement	71%	19%	2%	9%	100%	

1.6. Tutelle et dispositif de mise en œuvre

Le Ministère de l'économie, des finances et de la prospective (MEFP) assure la tutelle financière du PRSA-BF. La tutelle technique est assurée par le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAHA).

En vertu des responsabilités fiduciaires de la Banque mondiale et conformément aux dispositions de l'accord de financement, des missions périodiques seront organisées sur le terrain pour appuyer la mise en œuvre du Programme.

L'organisation du PRSA-BF est régie par le décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant règlementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso. Il est classé dans la Catégorie 2 des projets et programmes de développement.

L'Unité de gestion du Programme (UGP) est basée à Ouagadougou avec quatre (04) Unités de gestion régionales (UGR) dans les régions du Centre Ouest, du Centre –Est, du Centre-Sud et de l'Est. Par ailleurs, les Antennes du PReCA dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins et du Nord sont mutualisées pour la mise en œuvre des activités du Programme dans lesdites régions. L'orientation et le pilotage du Programme sont assurés par le Comité de Pilotage (COFIL). Il est présidé par le Responsable du Programme budgétaire 075 « Aménagements hydro-agricoles et irrigation ». Le COFIL adopte les Plans de travail et budget annuels (PTBA) du PRSA-BF, les rapports d'activités, etc.

II. Cadre général du suivi évaluation

2.1. Objectifs du système de suivi-évaluation

L'objectif du système de suivi-évaluation du PRSA-BF est de générer des informations pertinentes et suffisantes pour aider à piloter et à rendre compte des résultats du Programme. Plus spécifiquement le système devra permettre de :

- assurer le suivi régulier des performances et des effets engendrés par le Programme ;
- évaluer les résultats atteints au regard des prévisions ainsi que des effets inattendus ;
- gérer adéquatement les informations produites et les diffuser à l'endroit des parties prenantes du Programme et du public ;
- évaluer et prévoir les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au bon fonctionnement du système.

Le système repose sur les principes essentiels suivants :

- **la pertinence** : le dispositif est adapté aux besoins uniques d'informations des acteurs impliqués et fait appel à des données collectées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du programme dans une logique d'amélioration et d'apprentissage continu ;
- **la transparence** : le système est ouvert à toutes les parties prenantes pour exploitation à divers titres dans le respect strict des exigences légales relatives à la protection et la confidentialité des informations;
- **l'efficacité et la fiabilité** : le système accorde une attention particulière à la qualité et à la fiabilité des données et fonctionne avec les moyens consentis de sorte à garder un caractère pratique et abordable ;

- **la réactivité et la flexibilité** : le système évolue en fonction du contexte et de l'environnement du programme. Des études spécifiques et ponctuelles peuvent être initiées pour combler des gaps d'informations qui viendraient à être constatés.

2.2. Champ et domaine d'application du suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation s'applique à l'espace géographique et aux domaines d'interventions du Programme. L'espace géographique comprend les sept (07) régions d'intervention du Programme que sont la Boucle du Mouhoun, le Centre Est, le Centre Ouest, le Centre Sud, l'Est, les Hauts Bassins et le Nord.

2.3. Définition des concepts

Pour les besoins d'harmonisation de la compréhension des concepts, les notions de planification, de programmation, de suivi, d'évaluation, de résultats et d'indicateurs sont définis ainsi qu'il suit :

❖ Résultats

Ils représentent les extrants (produits), effets et impacts (escomptés ou non, positifs et / ou négatifs) d'une action de développement.

❖ Produits ou extrants

Les produits sont des Résultats découlant directement de l'exécution des activités. C'est une quantification directe des réalisations concrètes obtenues et conséquences immédiates et concrètes des ressources utilisées et des mesures prises.

❖ Effet ou résultats intermédiaires

C'est un changement escompté ou non, attribuable directement ou indirectement au programme. C'est aussi l'utilisation des produits pour la production continue d'avantages. En termes d'échéance et de niveau, ce sont des résultats à moyen terme. Ils sont habituellement atteints à la fin du programme et ils se retrouvent généralement au niveau d'un changement de comportement ou de pratiques chez les bénéficiaires.

❖ Impact

Ce sont les changements positifs et négatifs, à long terme, du programme sur un environnement externe plus large, et sa contribution aux objectifs sectoriels contenus dans les objectifs globaux du programme. C'est le plus haut niveau de résultat qui peut être raisonnablement attribué au programme d'une manière déterminante et qui est la conséquence d'un ou de plusieurs résultats intermédiaires. Le résultat ultime représente la raison d'être du Programme et prend la forme d'un changement d'état durable chez les bénéficiaires.

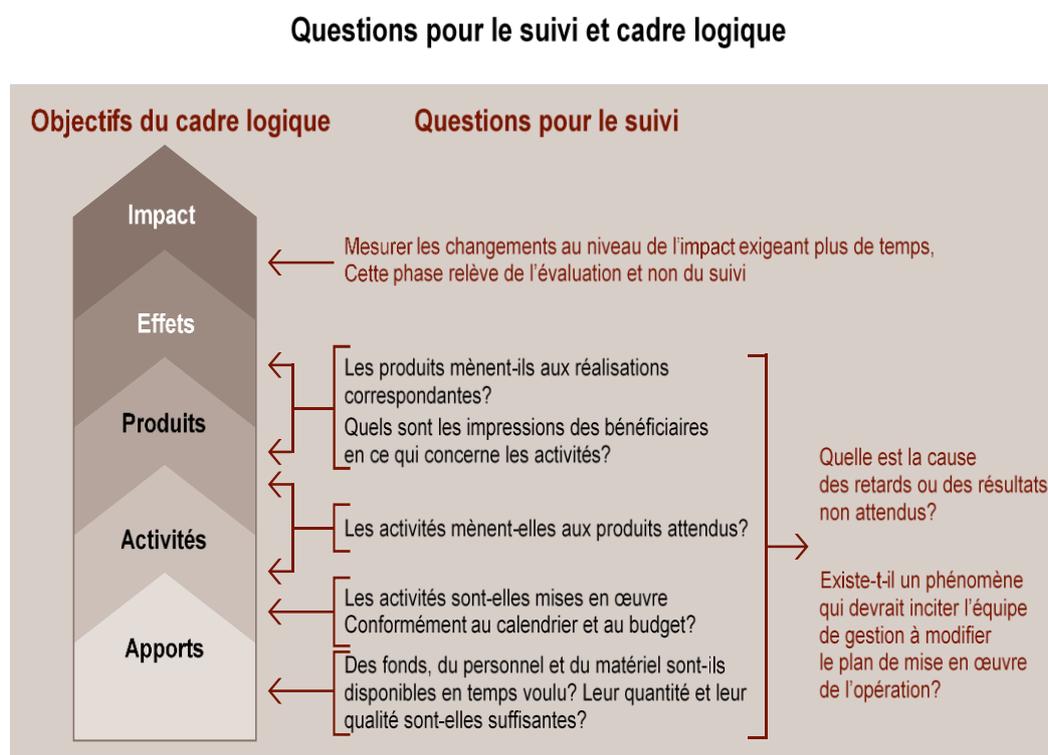
❖ Indicateur

C'est une variable quantitative ou qualitative qui permet d'évaluer de manière simple et fiable la réalisation, le changement ou la performance. Les critères de choix d'un indicateur peuvent être techniques, sociaux, économiques, financiers.

❖ Suivi

Le suivi est une attitude et activité permanentes consistant à observer, recueillir et analyser l'information nécessaire pour informer et améliorer l'exécution des activités et des résultats (mettre en évidence le coût, le changement d'un état, l'évolution d'une situation).

Figure 2 : Question du suivi et cadre logique



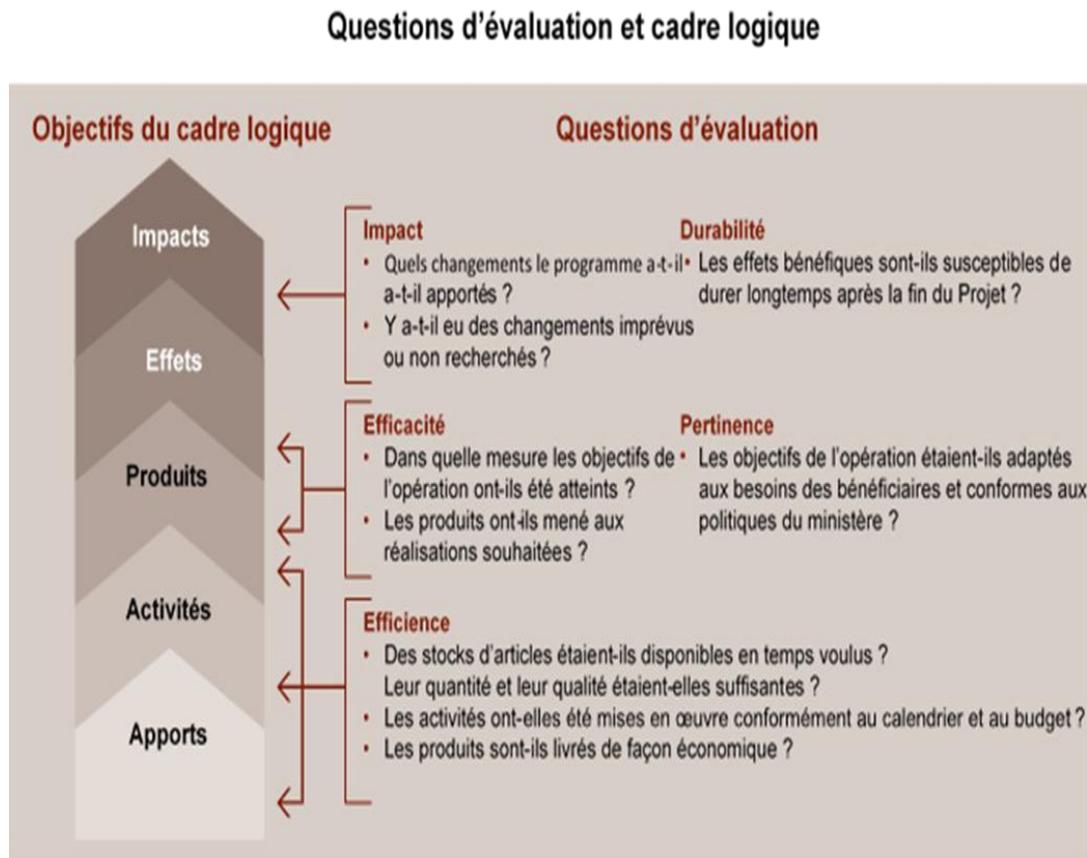
❖ Evaluation

A la différence du suivi qui est un processus continu de collecte, de traitement et d'analyse de l'information, l'évaluation est une photographie de la situation ou de l'état d'avancement d'un programme à un moment donné.

L'évaluation est un regard critique et complet sur le déroulement d'un programme et ses résultats. Il porte des jugements sur la quantité et la qualité des résultats, la pertinence des choix (techniques, méthodes, stratégies), leur contribution à l'avancement vers les objectifs que le programme s'est fixés.

L'évaluation utilise, mesure, analyse et interprète les indicateurs recueillis lors du suivi. L'évaluation permet (i) d'apprécier l'avancée vers les objectifs, l'obtention des résultats en rapport avec les moyens et (ii) d'opérer des réorientations profondes du programme si cela est nécessaire.

Figure 3 : Question d'évaluation et cadre logique



❖ Suivi-évaluation

C'est un dispositif permanent d'observation, de recueil, de traitement et d'analyse des informations et données du programme. L'un est incomplet sans l'autre : le suivi permet de réorienter les actions en cours presque quotidiennement. L'évaluation, alimentée par le suivi, éclaire les orientations périodiques.

Le suivi et l'évaluation ne sont possibles qu'en fonction d'un plan qui expose les objectifs, les résultats, les activités, les moyens, les délais de l'intervention et la méthode de travail.

2.4. Acteurs et leurs besoins en information

Les acteurs du Programme comprennent :

- la Banque Mondiale et GAFSP qui assurent le financement et l'accompagnement technique ;
- les partenaires sous régionaux (AGRHYMET, CORAF et CEDEAO) appuient techniquement les acteurs au niveau national ;
- les ministères de tutelle (MARAH et MEFP) qui assurent les tutelles techniques et financières du Programme ;
- le Responsable du programme budgétaire qui assure la coordination de la mise en œuvre du Programme ;
- la DGESS du MARAH qui assure le suivi et l'appui à la mise en œuvre du Programme ;

- l'UGP et les UGR assurent la planification opérationnelle, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités du programme ;
- les services centraux, déconcentrés et les partenaires de mise en œuvre participent à l'exécution des activités sur la base de protocoles d'accord ou de contrats ;
- les services techniques déconcentrés (Agriculture, Elevage et Environnement) facilitent l'identification, l'évaluation et l'accompagnement de la mise en œuvre des sous-projets ;
- les bénéficiaires (PME/PMI, SCOOPs, les porteurs individuels) participent au suivi de la réalisation des infrastructures, mobilisent les acteurs terrains et assurent la mise en valeur des infrastructures.

Ces acteurs ont besoin des informations suivantes sur le programme :

- la performance physique et financière ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations ;
- la situation des indicateurs du cadre de résultat ;
- la situation de mise en œuvre des PPM ;
- l'état de mise en œuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux ;
- la survenue des risques ;
- les difficultés rencontrées et les solutions proposées.

2.5. Dispositif du système de suivi-évaluation du PRSA

Le système de suivi évaluation du PRSA comprend trois niveaux à savoir le niveau national, le niveau régional et les partenaires centraux. Chaque niveau est animé par des acteurs avec des responsabilités clairement définies et des outils spécifiques permettant une bonne circulation de l'information.

2.5.1. Niveau sous régional

❖ Comité de Pilotage Régional (CPR)

Le programme est supervisé par un Comité de Pilotage Régional (CPR) présidé par le Commissaire de la CEDEAO en charge des Affaires Economiques. Le CPR se réunira au moins une fois par exercice fiscal pour s'assurer que les activités du programme sont conformes à la vision et aux projets et programmes des pays bénéficiaires.

❖ Unité de coordination régionale de la CEDEAO/RAAF

Elle est chargée de suivre et coordonner l'avancement de la mise en œuvre globale du programme et d'apporter un appui technique à la mise en œuvre des activités de la composante 3.

❖ CILSS et CORAF

Ils sont chargés de suivre l'avancement de la mise en œuvre des activités des composantes 1 et 2, respectivement. Les unités de mise en œuvre des projets de la CEDEAO, du CILSS AGHRYMET et du CORAF produiront des rapports d'avancement semestriels axés sur la mise en œuvre de leurs plans de travail annuels. Elles informeront également les pays, sur une base annuelle, de l'avancement de la mise en œuvre et de l'utilisation des fonds qui leur ont été transférés.

2.5.2. Niveau national

Au niveau national, en matière de suivi-évaluation, l'UGP est chargée de :

- mettre en place le dispositif ;
- coordonner et gérer l'ensemble du système ;
- élaborer les outils de suivi-évaluation ;
- renforcer les capacités des acteurs du suivi-évaluation ;
- organiser les missions de suivi et d'appui à la mise en œuvre ;
- élaborer les PTBA ;
- produire les rapports périodiques et circonstanciés ;
- diffuser les informations de suivi évaluation à l'endroit des parties prenantes et du public ;
- renseigner les indicateurs du cadre de résultats ;
- capitaliser les acquis ;
- gérer la base de données ;
- assurer la triangulation et l'authenticité de l'information ;
- préparer et organiser les études spécifiques.

En dehors des cadres techniques de l'UGP et des UGR, les autres acteurs impliqués dans le suivi évaluation sont les directions centrales et déconcentrées du MARAH et des autres ministères impliqués dans la mise en œuvre du Programme et la Banque mondiale.

La fonction d'animation du suivi-évaluation au niveau national est assurée par le Spécialiste suivi évaluation (SSE) du Programme sous la supervision du Coordonnateur. A ce titre, le Coordonnateur a la responsabilité institutionnelle de l'authenticité et de la transmission à date des rapports périodiques au Responsable du programme budgétaire 075 et à la Banque mondiale. La transmission desdits rapports à la DGESS est assurée par le Responsable du programme budgétaire 075.

Le Spécialiste suivi évaluation assure la coordination de la collecte, le traitement et l'analyse des données pour l'élaboration des PTBA ainsi que les rapports consolidés périodiques. Il organise également la conception des outils et la description de la méthodologie de collecte de données. Il est appuyé par un Assistant dans ses tâches.

L'ensemble des cadres techniques de l'UGP participent à la collecte des données sur le niveau de réalisation des activités dans leurs domaines respectifs de compétence. Ils transmettent les données et les rapports au Spécialiste suivi évaluation.

Les partenaires de mise en œuvre du Programme transmettent à l'UGP les données et les rapports périodiques conformément aux termes des conventions/contrats.

2.5.3. Niveau régional

Au niveau régional, en matière de suivi-évaluation, l'UGR est chargée de :

- planifier les activités ;
- suivre la mise en œuvre des activités ;
- collecter, consolider, traiter et analyser les données ;
- mettre à jour la base de données ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux en suivi-évaluation ;

- préparer et participer aux missions de suivi et d'appui à la mise en œuvre des activités ;
- produire et transmettre à l'UGP les rapports périodiques ;
- apporter un appui à la gestion des plaintes ;
- assurer la triangulation et l'authenticité de l'information ;
- diffuser les informations de suivi évaluation à l'endroit des parties prenantes et du public.

La fonction d'animation de la planification et du suivi-évaluation est assurée par le Chargé de suivi évaluation de l'Unité régionale sous la supervision du Chef d'Antenne. À ce titre, le Chef d'Antenne a la responsabilité institutionnelle de l'authenticité et de la transmission à date des rapports périodiques à l'UGP.

L'ensemble des cadres techniques de l'UGR participent à la collecte des données sur le niveau de réalisation des activités dans leurs domaines de compétence respectifs.

Les services techniques et les partenaires au niveau régional et les prestataires fournissent également leurs données à l'UGR conformément aux termes des conventions/contrats.

Le Chargé de suivi évaluation au niveau régional assure la coordination de la collecte, le traitement et l'analyse des données pour l'élaboration des programmes de travail et budget ainsi que les rapports consolidés périodiques. Il participe également à la conception des outils et à la méthodologie de collecte de données et organise ladite collecte dans la région. Par ailleurs, le Chargé de suivi évaluation assure le renseignement des indicateurs du cadre de résultats.

2.5.4. Partenaires centraux

Les partenaires au niveau central notamment l'ANAM, l'INERA/IRSAT, l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) (laboratoire ...), la DGC, ST/REDD+, ONG de mise œuvre de la GIP (sous-composante 3.2), la DGPV, la DGPER, la DGADI, la DGESS, la DGFOMR, le SP-CPSA, le SE-CNSA, l'ANEVE, SONAGESS, etc.) assurent, chacun en ce qui le concerne des fonctions de planification et de suivi-évaluation en termes de collecte, de traitement, d'analyse et de contrôle des données pour l'élaboration des programmes de travail et budget ainsi que les rapports consolidés périodiques.

Au niveau des partenaires centraux, en matière de suivi-évaluation, il s'agira de :

- planifier les activités ;
- suivre la mise en œuvre des activités ;
- collecter, consolider, traiter et analyser les données ;
- mettre à jour la base de données ;
- renforcer les capacités des acteurs locaux en suivi-évaluation ;
- préparer et participer aux missions de suivi et d'appui à la mise en œuvre des activités ;
- produire et transmettre à l'UGP les rapports périodiques ;
- réceptionner et suivre le traitement des plaintes manuscrites ;
- assurer la triangulation et l'authenticité de l'information ;
- diffuser les informations de suivi évaluation à l'endroit des parties prenantes et du public.

A cet effet, chaque partenaire désignera un point focal qui assurera la fonction de suivi évaluation. Le point focal chargé du suivi évaluation au niveau des partenaires centraux assure la collecte, le traitement et l'analyse des données pour l'élaboration des PTBA ainsi que les

rapports consolidés périodiques. Il peut participer également à la conception des outils et à la méthodologie de collecte de données et organise ladite collecte.

Figure 4 : Dispositif de suivi évaluation du PRSA

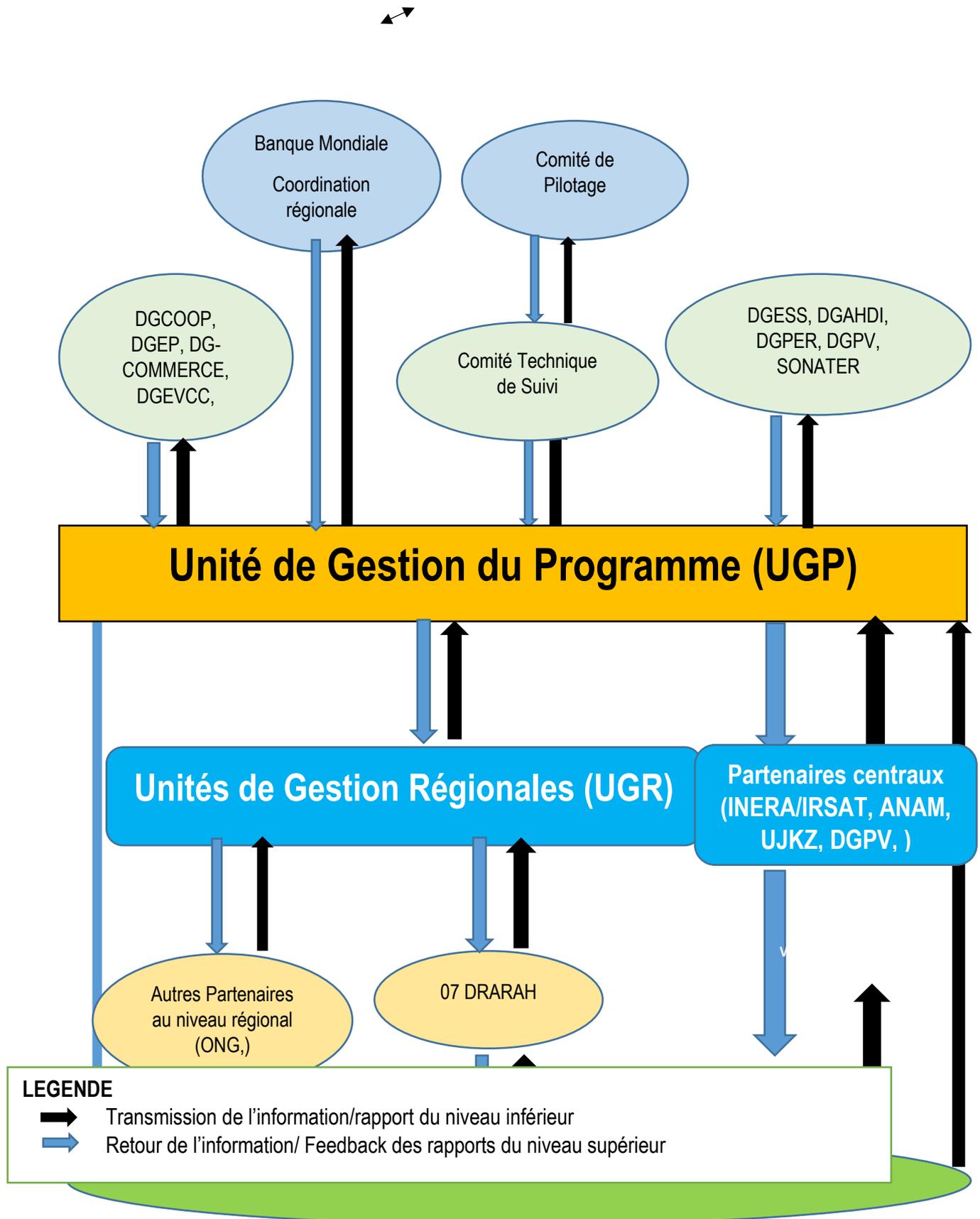


Tableau 2 : rôles et responsabilités et besoin en information des parties prenantes

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES	BESOINS EN INFORMATION	RAPPORT DE SUIVI/DOCUMENT SOURCES
AU NIVEAU NATIONAL			
Comité de Pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner et adopter les PTBA ; - Examiner et adopter les différents rapports du PRSA - Superviser toutes les activités du PRSA - Examiner et déterminer les questions politiques et juridiques liées à la mise en œuvre du PRSA-BF ; - Organiser des rencontres annuelles d'examen des expériences et des questions liées à la mise en œuvre du PRSA-BF 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts du Programme - Qualité des produits livrés - Effets des réalisations/appréciation des bénéficiaires - Plan Annuel de Travail et Budget annuels - Indicateurs des résultats du Programme - Progrès de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Semestriel/Annuel de programme - Tableau de bord du SE - PTBA - Rapports de suivi des effets / Résultats intermédiaires - Rapports d'Etudes de référence et d'impacts
BANQUE MONDIALE et GAFSP	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser et contrôler la mise en œuvre du Programme ; - veiller à la qualité des investissements réalisés ; - Contrôler les procédures (gestion financière, passation des marchés etc.) ; - Approuver les différents documents (TDR, PTBA, Rapports, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux d'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts - La qualité des investissements réalisés (produits livrés) ; - Le taux de mise en œuvre (taux physiques et financiers) du PTBA - Les informations sur la coordination et les activités SE - Les niveaux d'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts - Effets des réalisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels du Programme - Rapport Annuel du Programme - Rapport de suivi financier - Rapports de suivi des effets / Résultats intermédiaires - Rapport d'Etudes sur l'évaluation de l'impact - Tableau de bord du SE

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES	BESOINS EN INFORMATION	RAPPORT DE SUIVI/DOCUMENT SOURCES
		<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sur la situation financière (décaissements, etc.) 	
MARAHA	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le Programme est mis en œuvre conformément aux lignes directrices et aux exigences spécifiques des partenaires au développement et nationales - Réaliser le suivi externe du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux d'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts - La qualité des investissements réalisés (produits livrés) ; - Le taux de mise en œuvre (taux physiques et financiers) du PTBA - Les informations sur la situation financière (décaissements, etc.) - Les taux de décaissement global, y compris des fonds de contrepartie 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Annuel de Programme - Rapports trimestriel du Programme - Rapport d'Etudes sur l'évaluation de l'impact - Tableau de bord du SE
UGP/PRSA	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les PTBA nationaux - Elaborer des protocoles d'accord et / ou contrats avec des partenaires d'exécution - Suivre l'exécution des protocoles d'accord et / ou contrats avec des partenaires d'exécution - Suivre des indicateurs de résultats du programme, tels que définis dans le Cadre de résultats - Suivre/superviser la mise en œuvre des activités - Elaborer les rapports périodiques (trimestriels, semestriels, semestriels) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les niveaux d'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts - La qualité des investissements réalisés (produits livrés) ; - Le taux de mise en œuvre (taux physiques et financiers) du PTBA - La mise en œuvre du programme - Les informations sur la coordination et les activités SE ; - Les informations sur la situation financière (décaissements, etc.) - Les informations sur l'approvisionnement - Les taux de décaissement global, y compris des fonds de contrepartie 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport Annuel du Programme - Rapports trimestriel du Programme - Rapports d'études sur l'évaluation de l'impact - Tableau de bord du SE

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES	BESOINS EN INFORMATION	RAPPORT DE SUIVI/DOCUMENT SOURCES
	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les différentes études (étude de références, évaluation à mi-parcours, études spécifiques) - Assurer le renseignement des données de programmation physique et financière dans le logiciel de budget programme - Assurer le renseignement des données de réalisation physique et financière dans le logiciel « MISE » - Produire les différents rapports et documents de planification sollicités par le programme budgétaire - Transmettre les informations au niveau régional 		
PARTENAIRES CENTRAUX DE MISE EN ŒUVRE (DGESS, DGADI, DGPER, DGPV, INERA/IRSAT, ANAM, SONATER, Université JKZ, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la planification des activités dans le cadre des protocoles - Suivre les activités des protocoles - élaborer et transmettre des rapports périodiques/spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des activités - Niveau de mise en œuvre (taux physiques et financiers) du protocole - Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre - Propositions de solutions pour la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Protocoles - Rapports d'activités - Rapports périodiques - Tableau de bord du SE - Rapports d'études d'évaluation d'impact (les études de base et de suivi)
AU NIVEAU REGIONAL			
Cadre de Concertation régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner la planification des activités du PRSA dans la région ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des activités - Niveau de mise en œuvre (taux physiques et financiers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports périodiques - Tableau de bord du SE

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES	BESOINS EN INFORMATION	RAPPORT DE SUIVI/DOCUMENT SOURCES
	<ul style="list-style-type: none"> - Examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du PRSA dans la région et les principaux problèmes spécifiques ; - Renforcer l'harmonisation et l'alignement des interventions des Partenaires Techniques et Financiers dans la région avec celles du PRSA ; - Formuler des recommandations et suggestions appropriées pour améliorer l'exécution du PRSA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre - formuler des recommandations - Propositions de solutions pour la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'études d'évaluation d'impact (les études de base et de suivi)
UGR/PRSA	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les activités ; - Suivre la mise en œuvre des activités ; - Collecter, consolider, traiter et analyser les données ; - Mettre à jour la base de données ; - Renforcer les capacités des acteurs en Suivi-Evaluation ; - Préparer et participer aux missions de suivi et d'appui à la mise en œuvre des activités ; - Produire et transmettre à l'UGP les rapports périodiques ; - Assurer la triangulation et l'authenticité de l'information ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Données fournies par les STD - Planification des activités - Niveau de mise en œuvre (taux physiques et financiers) - Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte - Rapport des ateliers - Rapports d'activités et périodiques - Tableau de bord du SE - Rapports d'études d'évaluation d'impact (les études de base et de suivi)

PARTIES PRENANTES	ROLES ET RESPONSABILITES	BESOINS EN INFORMATION	RAPPORT DE SUIVI/DOCUMENT SOURCES
	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les informations de suivi évaluation à l'endroit des parties prenantes et du public. 		
DRARAH	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser et suivre les activités - Collecter et consolider les données - Elaborer les rapports de suivi et d'exécution des activités - Produire et transmettre à l'UGR les rapports périodiques ; - Assurer la triangulation et l'authenticité de l'information - Diffuser les informations de suivi évaluation à l'endroit des parties prenantes et du public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Planification des activités - Niveau de mise en œuvre (taux physiques et financiers) - Feedback des données traitées - partage des décisions prises suite au traitement de l'information <p style="text-align: center;">Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte - Rapport des ateliers - Rapports d'activités et périodiques
ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser et suivre les activités - Collecter et consolider les données - Elaborer les rapports de suivi et d'exécution des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution des activités - Feedback des données traitées - partage des décisions prises suite au traitement de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte - Rapport des ateliers - Rapports d'activités et périodiques
Producteurs, Transformateurs, commerçants des filières ciblées	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des informations - Faciliter la collecte de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Feedback des données traitées - partage des décisions prises suite au traitement de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de collecte - Rapport des ateliers

III. Planification

La planification consiste à identifier l'ensemble des activités devant être mises en œuvre au cours de l'année avec les ressources nécessaires. Elle permet de disposer du Plan de travail et de budget annuel (PTBA).

La planification se décline à travers trois documents à savoir le plan de travail et budget pluriannuel, les plans de travail et budget annuels et les plans de travail et budget trimestriels.

3.1. Planification pluriannuelle concertée

La mise en œuvre de chaque sous-composante du PRSA implique l'interaction de plusieurs partenaires au niveau national sous l'orientation/coordination technique des acteurs régionaux (AGRHYMET, CORAF, UEMOA et CEDEAO), les extrants de certains acteurs constituant parfois les intrants pour d'autres. Pour garantir la concordance et l'agencement harmonieux des actions et favoriser la collaboration entre les acteurs, il est nécessaire d'assurer une planification pluriannuelle concertée.

Cette planification pluriannuelle a été élaborée pendant la phase de formulation du Programme et consignée dans le Costab.

3.2. Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA)

Le PTBA est un document extrait de la planification pluriannuelle comprenant un (e) :

- narratif décrivant la logique d'intervention et les extrants/livrables attendus ;
- tableau programmatique synthétique ;
- matrice d'évaluation des risques ;
- synthèse des actions des plans de gestion environnementale et sociale ainsi que des Violences basées sur le genre (VBG) ;
- plan de passation de marchés.

Il consiste à établir annuellement les prévisions d'activités, des sous activités et des tâches quantifiées, les ressources budgétaires nécessaires pour obtenir les extrants/livrables escomptés ainsi que les stratégies à développer pour la mise en œuvre des activités programmées.

Les principes généraux à suivre dans la rédaction du PTBA sont les suivants :

- les codes qui font référence à la colonne logique d'intervention (chaîne des résultats) du PTBA doivent avoir un numéro univoque. Ce numéro doit prendre en compte la composante, la sous-composante, le résultat, le volet, l'activité, conformément au plan analytique joint en annexe du présent document ;
- la formulation des activités et des sous-activités doit clairement faire ressortir les extrants/livrables attendus ;
- les extrants et livrables doivent être suffisamment précis et quantifiés ;
- les activités et les sous activités ne pouvant être analysées en terme de livrables quantifiés doivent être transformées en actions binaires (p.ex. actions faites/non faites) ;
- les extrants/livrables attendus dans le PTBA couvrant plusieurs mois dans la période de mise en œuvre doivent être quantifiés trimestriellement ;
- le processus d'élaboration du PTBA se doit être participatif et inclusif pour une bonne appropriation, gage d'une mise en œuvre efficace et efficiente des actions.

Le processus d'élaboration des PTBA comporte les neuf (09) étapes suivantes :

□ **Etape 1** : Note d'orientation du Coordonnateur

Elle donne des indications sur les priorités annuelles en termes de résultats à atteindre en lien avec le cadre global des résultats du programme

□ **Etape 2** : Consultation de parties prenantes

Elle est conduite, par chaque antenne, dans la ZIP sous forme d'entretiens de groupe et de réunions et se clôturera par un atelier regroupant les parties prenantes telles l'UGP, les partenaires, les services techniques du ministère de tutelle du Programme, les organisations paysannes, les bénéficiaires etc. Elle permet, d'une part, de faire le bilan de l'année en cours, et d'autre part, de préciser les grandes orientations pour l'année à venir au regard du cadre de résultats, de la chaîne des résultats et du Plan de travail pluriannuel et de faire l'état des besoins et priorités des parties prenantes.

□ **Etape 3** : Atelier d'élaboration du programme d'activités des partenaires centraux

Cet atelier permettra de faire le bilan des protocoles de l'année en cours et de dégager des activités majeures à exécuter pour l'année suivante.

□ **Etape 4** : Elaboration du PTBA du Programme

Sur la base des programmes d'activités annuels fournis par les UGR, les Spécialistes de l'UGP et les partenaires centraux, le Spécialiste suivi-évaluation de l'UGP propose un draft du PTBA. Ce draft de PTBA fera l'objet d'une validation interne au cours d'un atelier regroupant l'équipe du Programme.

□ **Etape 5** : Adoption du PTBA par le comité de pilotage

Au plus tard le 20 novembre de l'année n, le PTBA consolidé de l'année n+1 du Programme est soumis au comité de pilotage pour examen et adoption. Les documents sont transmis aux membres statutaires au moins deux (02) semaines avant la tenue de la session conformément aux dispositions de la réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

Les amendements et les observations du comité de pilotage sont pris en compte par l'UGP **au plus tard le 27 novembre**.

□ **Etape 6** : *Soumission du PTBA à la Banque Mondiale*

La version adoptée du PTBA est transmise à la Banque Mondiale pour avis de non objection (ANO) au plus tard le 30 novembre. La prise en compte des observations de la Banque mondiale donnent lieu au PTBA approuvé qui sera mis en œuvre par l'UGP. L'approbation du PTBA par la Banque mondiale se fera **au plus tard le 31 décembre**.

□ **Etape 7** : Diffusion du Plan de travail et de budget annuels

La version du PTBA approuvée par la Banque mondiale est transmise à l'UGP. Cette dernière est partagée aux parties prenantes à travers un plan de dissémination sous la forme la plus appropriée pour assurer son appropriation par tous les acteurs en charge de sa mise en œuvre. La diffusion du PTBA est réalisée au cours du mois de janvier de l'année d'exécution du PTBA.

NB : Toutefois le PTBA pourrait être révisé afin de prendre en compte des ajustements éventuels en fonction des nouvelles orientations et du rythme d'exécution des activités. Ce PTBA est soumis pour adoption à une session du comité de pilotage du Programme et pour approbation par la Banque Mondiale.

Le calendrier d'élaboration des PTBA est décrit dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Calendrier d'élaboration du PTBA de l'année n+1 du PRSA

Etape	Activité	Responsable	Echéance	Outils
1	Elaboration/diffusion d'une note d'orientation et réunion de concertation de l'équipe sur les grandes orientations du PTBA	Coordonnateur	Au plus tard le 07 septembre de l'année N-1	Directive
2	Réalisation des ateliers régionaux de Programmation et élaboration des PTBA régionaux (consultations des parties prenantes)	Chargé de suivi évaluation de l'UGR	Au plus le 30 septembre de l'année N-1	Canevas de programmation régionale
3	Transmission des PTBA régionaux à la coordination nationale	Chef d'Antenne	Au plus tard le 07 d'octobre de l'année N-1	Canevas de programmation régionale
4	Transmission des programmes d'activités des spécialistes de la Coordination nationale	Chaque spécialiste		Canevas de programmation des activités spécifiques
5	Compilation des PTBA régionaux, des programmes d'activités des spécialistes de la Coordination nationale et élaboration du PTBA du PRSA-BF	Spécialiste suivi-évaluation	Au plus tard le 20 octobre de l'année N-1	Canevas d'élaboration du PTBA
6	Examen, consolidation et validation interne du PTBA par l'équipe programme	Spécialiste suivi-évaluation	Au plus tard le 25 octobre l'année N-1	Canevas d'élaboration du PTBA

Etape	Activité	Responsable	Echéance	Outils
7	Examen et adoption du rapport du PTBA	Responsable du Programme budgétaire	Au plus le 20 novembre de l'année N-1	PTBA adopté
8	Transmission et approbation du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 30 novembre de l'année N-1	PTBA approuvé
9	Transmission du projet de PTBA à la CEDEAO (Coordination régionale du PRSA-BF)	Coordonnateur	Au plus tard le 31 décembre de l'année N-1	PTBA approuvé
10	Partage de la version approuvée du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 10 janvier de l'année N	PTBA approuvé
11	Prise en compte des ajustements éventuels en fonction des nouvelles orientations et du rythme d'exécution des activités	Spécialiste Suivi-Evaluation	Au plus tard le 30 juin de l'année N	Projet de PTBA révisé
12	Examen et adoption du projet du PTBA révisé	Responsable du Programme budgétaire	Au plus le 31 juillet de l'année N	PTBA adopté
13	Transmission et approbation du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 15 Août de l'année N	PTBA approuvé

3.3. Plan de Travail et Budget Trimestriel (PTBT)

Pour chaque centre de planification, le PTBT consiste en la déclinaison du PTBA en tranche trimestrielle tout en procédant à la reprogrammation des activités non réalisées au cours des trimestres précédents. Le processus de son élaboration consiste à :

- faire le bilan du trimestre précédent et recenser les activités prévues de la période et non réalisées ;
- faire la programmation quantitative et spatiale des activités prévues pour le trimestre en prenant en compte les activités prévues de la période et non réalisées.

IV. Composantes du suivi évaluation

Le suivi évaluation dans le cadre de la mise en œuvre du PRSA-BF portera principalement sur trois (03) grandes composantes : le suivi de la performance, le suivi des effets et le suivi des impacts.

4.1. Suivi de la performance

Le suivi de la performance du PRSA-BF portera sur l'état d'avancement et de réalisation des activités des différentes composantes. L'objectif visé est de disposer des tableaux de bord qui permettent aux parties prenantes de disposer à temps des éléments d'appréciation nécessaires. Il sera fondamentalement basé sur le suivi de la mise en œuvre du PTBA.

Dans le suivi de performance du programme, l'accent portera sur le :

- suivi des produits ou des extrants ;
- suivi financier ;
- suivi du plan de passation des marchés ;
- suivi des risques ;
- suivi environnemental et social sur la base des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et des Plan d'Action et de Réinstallation (PAR) ;
- suivi des indicateurs de performance (tableau de bord).

4.1.1. Suivi des produits

Il consiste au suivi régulier de la mise en œuvre des activités du PTBA afin d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats selon une périodicité définie. Il permet de suivre l'état d'avancement en termes de réalisations.

En effet, il s'agit de s'assurer que les principales activités prévues dans le PTBA sont exécutées conformément au temps requis et au coût estimé. Les écarts permettront aux décideurs (UGP, partenaires techniques et financiers et structures de tutelle) de réagir et de réajuster rapidement les stratégies d'intervention et les activités importantes indispensables à l'atteinte des objectifs.

Le suivi du PTBA se fait sur la base d'un tableau de bord de suivi des activités du PTBA et d'un tableau de suivi des indicateurs de produits renseignés périodiquement par le Spécialiste du Suivi Evaluation (SSE) du PRSA (tableau 3). Le remplissage du canevas du tableau de bord s'effectue en faisant la compilation des données régionales fournies par les unités à travers les rapports périodiques (trimestriel, semestriel et annuel) et les comptes rendus spécifiques d'activités.

Tableau 5 : Canevas de suivi des activités du PTBA du PRSA

		Extrants/Produits	Unité de mesure	Programmation physique	Réalisation physique	Taux physique linéaire	Coefficient de pondération	Taux physique pondéré	Coût prévisionnel	Coût exécuté	Taux d'exécution financière	Justification des écarts
1	Composante 1 : Services de conseils numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires											
1.1	Sous-composante 1.1: Amélioration des systèmes régionaux de prévention et de suivi des crises alimentaires											
1.1.1.	Résultat 1.1:											
1.1.1.1.	Activité											
.....												
4.	COMPOSANTE 5 : GESTION DU PROGRAMME											
4.1	Sous-composante 5.1:											
4.1.1.	Résultat 5.1:											
4.1.1.1.	Activité											

Tableau 6 : Canevas de suivi des indicateurs clés du PTBA

Indicateur de Produit	Cibles annuelles des indicateurs						Réalisations annuelles des indicateurs					
	2022	2023	2024	2025	2026		2022	2023	2024	2025	2026	
Activités 1/ Indicateur de produit 1												
Activités 2 / Indicateur de produit 2												
Activités « n » / Indicateur de produit « n »												

Tableau 7 : Fiche de suivi des indicateurs des résultats

Résultats	Indicateur	Unité	Référence		Cible		Niveau de performance				
			Année	Valeur	Année	Valeur	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5

L'UGP tiendra trimestriellement une réunion pour un suivi rapproché des activités. Cette réunion permettra de dresser l'état de mise en œuvre des activités. Le calcul du taux d'exécution physique sera effectué conformément à la méthodologie proposée par la DGESS du ministère en charge de l'Agriculture. Cette réunion permettra aussi de faire la programmation physique et financière des activités du trimestre suivant.

4.1.2. Suivi financier

Le suivi financier a pour but d'assurer le suivi des décaissements afin de vérifier une mise en œuvre conforme à la programmation budgétaire prévue. Il comprend le suivi du décaissement et le suivi budgétaire.

Le suivi financier est réalisé automatiquement à partir du logiciel de suivi financier utilisé par le programme et par la suite les données sont automatiquement transférées dans le logiciel de suivi évaluation.

Les valeurs des indicateurs de suivi financier du programme peuvent être générées à tout moment. Elles sont insérées semestriellement à travers le logiciel de suivi évaluation dans la matrice de S&E par le Responsable administratif et financier (RAF). L'analyse des valeurs des indicateurs de suivi financier est faite dans le rapport financier. Un résumé est intégré dans le rapport périodique d'activités. Cette analyse concerne : i) la comparaison avec la valeur cible attendue ii) la justification d'éventuels écarts et iii) la proposition d'éventuelles mesures correctives.

Le suivi budgétaire est basé sur le PTBA. Il s'effectue sur la base d'un tableau de bord renseigné périodiquement par le RAF conformément au PTBA et aux clauses contractuelles définies dans les protocoles ou convention de partenariat.

Le remplissage du canevas s'effectue en faisant la compilation des données régionales fournies par les Unités de gestion régionale (UGR) et les partenaires centraux. Pour plus de lisibilité, le tableau de suivi budgétaire fournit des informations détaillées sur l'exécution financière par activité, par sous-composante, par composante et par catégorie de dépenses.

Tableau 8 : Canevas de suivi budgétaire par composante, sous composante et activités du PRSA

CODE	Intitulé	Prévision budgétaire (F CFA)	Réalisation budgétaire (F CFA)	Taux d'exécution budgétaire (%)	Ecart (causes de l'écart, mesures correctives)
	Composante				
	Sous Composante 1				
	Volet				
	Activité				
	...				
	Sous Composante 2				

Tableau 9 : Taux d'exécution budgétaire par catégorie de dépense

CODE	Catégorie de dépense	Montant prévu (F CFA)	Montant dépensé (F CFA)	Taux d'exécution budgétaire (%)
	Travaux			
	Fournitures			
	Services de consultants			
	TOTAL			

4.1.3. Interactivité entre suivi physique et suivi financier

Pour assurer l'interactivité entre le suivi physique et celui financier, il est indispensable qu'une même activité (ou un groupe d'activités) ait le même code tant au niveau du plan analytique (paramétrage analytique du logiciel de gestion financière) qu'au niveau de la programmation physique (paramétrage analytique du logiciel de suivi évaluation). Chaque dépense effectuée reçoit une imputation pour la comptabilité générale. Les différents codes sont définis par les services administratifs et financiers en collaboration avec le SSE. Dans le cadre du PRSA, six (06) niveaux analytiques sont retenus, à savoir : la composante, la sous-composante, l'activité, les sous-activités, les tâches, les sous-tâches. Les données financières doivent être liées aux données physiques afin d'apprécier la cohérence entre l'évolution de la situation financière et les progrès au plan physique.

A ce titre, il s'agira de faire une analyse comparative en tenant compte de quatre paramètres clés que sont :

- les taux de réalisations physiques des activités prévues dans le PTBA;
- les taux de réalisations financières du budget prévisionnel ;
- le respect des échéances par rapport au calendrier prévisionnel ;
- les facteurs explicatifs des écarts entre les réalisations et la planification.

4.1.4. Suivi de la passation des marchés

Le suivi du Plan de Passation de Marché assuré par le spécialiste de passation des marchés (SPM), permet de suivre le planning des tâches et le processus de passation des marchés jusqu'à l'étape de la signature et de calculer les délais de passation des marchés en vue d'apprécier la performance par rapport aux indicateurs fixés en la matière. Ce suivi est effectué à travers le

logiciel Systematic Tracking of Exchange Procurement (STEP) élaboré par la Banque Mondiale.

La performance de la passation des marchés sera appréciée à travers des indicateurs dont : la durée moyenne des étapes de préparation ; le taux d'engagement des marchés ; le taux d'exécution physique et financière des marchés exécutés.

Les valeurs de la durée moyenne pour la préparation d'un marché du programme peuvent être générées à tout moment et sont insérées **périodiquement** à travers le logiciel suivi évaluation dans **la matrice de S&E** par le **Spécialiste en passation des marchés de l'UGP**.

L'analyse des valeurs de l'indicateur est faite dans le rapport de la passation des marchés. **Un résumé est intégré dans le rapport périodique d'activités.** Cette analyse concerne : i) la comparaison avec la valeur ciblée attendue ii) la justification d'éventuels problèmes ayant affecté leur réalisation et iii) la proposition d'éventuelles mesures correctives afin de résoudre les problèmes.

Tableau 10 : Durée moyenne pour la préparation d'un marché désagrégé par catégorie de marché, par méthode de passation

Catégorie de marché	ETAPES DE PASSATION							
	Méthode de passation de marchés (f)	Date de Préparation DAC/TDR (j)	Date de publication de l'avis d'AO (l)	Date Clôture et ouverture des plis (m)	Date de signature du rapport (n)	Date de fin de recours	Date de signature du contrat (q)	Durée Total
Travaux/Fournitures								
	AOI	10jrs	5jrs	45jrs	30jrs	15jrs	15jrs	120jrs
	ACN	10jrs	5jrs	30jrs	20jrs	15jrs	15jrs	90jrs
	CFN	10jrs	5jrs	15jrs	7jrs	15jrs	7jrs	60jrs
	SFQC	10jrs	5jrs	45jrs	30jrs	15jrs	15jrs	120jrs
	SMD	10jrs	5jrs	45jrs	30jrs	15jrs	15jrs	120jrs
	SCBD	10jrs	5jrs	45jrs	30jrs	15jrs	15jrs	120jrs
	SBQ	10jrs	5jrs	45jrs	30jrs	15jrs	15jrs	120jrs
	CI	10jrs	5jrs	30jrs	20jrs	15jrs	15jrs	90jrs
Entente Directe (Travaux/Fournitures/co nsultants)								

ETAPES DE PASSATION								
Catégorie de marché	Méthode de passation de marchés (f)	Date de Préparation DAC/TDR (j)	Date de publication de l'avis d'AO (l)	Date Clôture et ouverture des plis (m)	Date de signature du rapport (n)	Date de fin de recours	Date de signature du contrat (q)	Durée Total
	SSS	Pas de délai réglementaire						

Tableau 11 : suivi de la performance du PPM

Type de marché	Quantité Prévue	Quantité réalisée	Budget Prévu	Budget réalisé	Taux Physique	Taux d'exécution budgétaire	Observations
Travaux							
Fournitures et services							
Consultants							
Total							

4.1.5. Suivi des risques

Le suivi des risques est assuré par l'Auditeur interne du Programme (AIP) pour ce qui concerne les risques fiduciaires et du SSE pour les risques techniques et les Spécialistes chargés des sauvegardes environnementales pour les risques environnementaux (social, institutionnel, sécuritaire et climatiques, etc.). Il a pour but d'assurer le suivi des facteurs aléatoires, c'est-à-dire les événements imprévisibles susceptibles d'affecter le bon avancement ou la réussite du programme et qui échappent au contrôle direct de l'UGP. Pour cela, il est important de faire le suivi de ces facteurs externes pour vérifier leur probabilité de survenu, s'il existe de nouveaux risques et quelles actions développer pour mitiger ces risques (si possible). Le suivi des risques permettra de décider des réaffectations de ressources ou d'introduire de nouvelles activités en vue de mitiger le niveau de risque ou d'assurer la viabilité des résultats.

Les risques initialement identifiés dans le document de conception seront régulièrement mis à jour et suivis tout au long de la mise en œuvre du Programme.

Tableau 12 : Canevas de suivi des risques

Réf. cadre de résultats	Risques	Manifestation du risque	Impact	Mesures d'atténuation prévues	Mesures d'atténuation réalisées	Niveau de mitigation

4.1.6. Suivi environnemental et social

Ce suivi consiste au suivi des documents cadres de gestion environnementale et sociale que sont : (i) le Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ; (ii) le Cadre de politique de réinstallation des populations (CPRP) ; (iii) le Manuel de gestion des plaintes (MGP) ; (iv) le Plan de gestion des pestes et pesticides (PGPP), (v) Plan de gestion et de la mobilisation de la main d'œuvre (PGMO), (vi) Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP), (vii) Plan d'engagement environnemental et social (PEES).

❖ Suivi-évaluation des sauvegardes environnementales et sociales

Au regard des actions prévues dans le Programme, il est mis en place des mécanismes appropriés pour éviter ou réduire les éventuels impacts négatifs. Le dispositif de suivi évaluation du PRSA-BF permettra de suivre et de rendre compte, de façon périodique, du maintien ou de l'amélioration des conditions de vie des personnes, de l'atténuation des impacts négatifs au plan environnemental et social.

Les spécialistes en charge du suivi environnemental et social de l'UGP ont la responsabilité du suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des actions d'atténuation des impacts négatifs du programme sur la base des documents cadres.

Tableau 13 : Canevas de suivi de la réalisation des évaluations environnementales et sociales

Région/Type	Nombre de sites Prévus	Nombre de sites ayant fait l'objet d'évaluation environnementale				Taux de réalisation
		EIES	NIES	PES	Total	

Tableau 14 : Canevas synthèse de suivi des PGES

Mesure d'atténuation	Indicateur	Unité	Prévision	Réalisation	Taux	Observations
Site 1						
Mesure 1	Ind.1.1					
	Ind.1.2					
	...					
Mesure 2						
Site 2						

Tableau 15 : Canevas synthèse de suivi des PAR

Mesure d'atténuation	Indicateur	Unité	Nombre de personnes concernées				Prévision	Réalisation	Taux	Observations
			H	F	Total	Jeune				
Site 1										
Mesure 1	Ind.1.1									
	Ind.1.2									
	...									
Mesure 2										
Site 2										

❖ **Suivi de la gestion des plaintes**

Pendant la mise en œuvre du Programme, des plaintes de diverses natures peuvent survenir à tout moment et compromettre l'atteinte et/ou la durabilité des résultats. Les communautés et les individus qui s'estiment être lésés par le PRSA-BF peuvent soumettre leurs plaintes selon le mécanisme de gestion des plaintes mis en place par l'UGP. Ce mécanisme de traitement et de veille devra permettre de :

- faire un enregistrement écrit de toutes les plaintes reçues ;
- encourager la résolution immédiate et sur place des problèmes ;
- rendre compte publiquement des plaintes reçues et des mesures prises en réponse à chaque plainte ;
- assurer la veille sur les évolutions potentiellement nuisibles ou pouvant être sources de conflits sur le milieu environnemental et social.

Tableau 16 : Canevas synthèse de suivi de la gestion des plaintes

Région	Genre	Nombre de plaintes reçues	Nombre de plaintes résolues		Total	Taux de résolution des plaintes
			Amiable	Justice		
Région 1	Homme					
	Femme					
...						
Région n	Homme					
	Femme					

4.1.7. Suivi du cadre de résultat

Il permet de suivre l'avancement en termes de réalisations et de changements dans la mise en œuvre du Programme à travers la matrice de suivi du cadre de résultats (voir annexe). Elle se base sur les indicateurs du cadre de résultats contenus dans le document du Programme. Pour chaque indicateur, il sera élaboré une fiche descriptive (voir canevas).

Fiche descriptive des indicateurs	
Objectif:	
Nom de l'indicateur:	
Définition	
Niveau dans le cadre de résultats	
Unité de mesure	
Valeur de référence	
Paramètres à mesurer	
Système d'échantillonnage	
Procédure de collecte des données	
Responsable	
Source	
Méthode	
Fréquence	
Méthode de calcul	

Les formats des tableaux pour la collecte, l'agrégation/analyse, le contrôle et la diffusion des données varient en fonction des indicateurs du cadre de résultats.

L'enregistrement des données est fait à travers :

- des fichiers Excel pour les indicateurs ne demandant pas une collecte sur le terrain ;
- des smartphones pour les indicateurs demandant une collecte sur le terrain.

Le responsable de l'enregistrement des données de chaque indicateur varie en fonction de l'indicateur et est défini dans chaque fiche descriptive.

Une présentation des principales fonctionnalités des outils de collecte/agrégation/calcul de la valeur via tablette ainsi que des fonctionnalités du logiciel de suivi évaluation (TOM Monitoring) seront présentées dans la section « gestion informatisée du système de suivi-évaluation ».

Pour les indicateurs du cadre de résultats qui ne sont pas collectés directement par le Spécialiste de S&E de l'UGP et/ou les Chargés de S&E des UGR, il est prévu un contrôle de la fiabilité des données. L'échantillon et le type de données à contrôler est spécifié dans chaque fiche descriptive de chaque indicateur. Ce travail est assuré par le spécialiste de S&E de l'UGP lors des visites de terrain.

Les valeurs des indicateurs du cadre de résultats sont insérées semestriellement dans la matrice de S&E à travers le logiciel de suivi évaluation. L'analyse des valeurs des indicateurs du cadre de résultats est faite dans le rapport annuel d'activités. Ce rapport fait : i) l'analyse des données, ii) la comparaison avec la valeur cible attendue, iii) la justification d'un éventuel écart et iv) la proposition d'éventuelles recommandations techniques afin d'améliorer la performance du programme.

Au niveau sous régional, la plateforme MESECOPS est utilisée pour le suivi des performances du Programme.

La collecte des données sur les activités se fait principalement avec la Plateforme Kobo Toolbox. En effet, les comptes Kobo sont créés sur les trois niveaux ou entités de suivi (Sous régional, UGP et UGR). Un lien est établi entre ces différents comptes pour assurer la qualité des données collectées.

Le suivi à distance des investissements du Programme par la Banque mondiale, est fait à travers le formulaire GEMS intégrée à la plateforme Kobo Toolbox.

4.2. Suivi des effets

Le suivi des effets des actions du Programme vise à constituer une base de données nécessaire pour évaluer les changements obtenus et qui sont imputables aux interventions du Programme.

Le cadre de suivi des effets repose sur une situation de référence qui est établie avant la mise en œuvre du programme et sert de base de comparaison avec les données et informations qui sont collectées à intervalles réguliers.

Les effets du PRSA-BF seront mesurés à mi-parcours et à une année avant la fin du programme. Pour ce faire, le système prévoit un dispositif rapproché de suivi des indicateurs d'effets/ résultats à travers la réalisation d'enquêtes spécifiques afin d'éviter toute déperdition de données et permettre ainsi aux Responsables du Programme d'engager à temps opportun les mesures correctives nécessaires à l'atteinte des objectifs visés.

4.3. Suivi des impacts

Le suivi des impacts permet de mesurer les changements à long terme sur l'ensemble des bénéficiaires (directs et indirects) du Programme. Dans la perspective de la mesure d'impact, une situation de référence des indicateurs du cadre de résultats sera établie, puis renseignée régulièrement jusqu'à la fin du Programme. Les résultats des enquêtes intermédiaires permettront également de poser les jalons de l'évaluation d'impact dans le sens où ils identifient déjà les changements substantiels engendrés par l'action du Programme.

Dans le cadre du suivi du PRSA, l'accent sera mis sur le suivi des indicateurs de l'objectif de développement du Programme (ODP) qui sont : (i) Accès des acteurs du système alimentaire aux services de conseil hydro et agro-météorologiques (par sexe et nombre) ; (ii) Les producteurs adoptant des technologies et des services agricoles intelligents face au climat (par sexe et nombre) ; (iii) Superficie soumise à des pratiques de gestion intégrée du paysage (ha) et (iv) Part de la production commercialisée au niveau intra régional dans certaines chaînes de valeur (maïs, niébé et légumes).

L'évaluation d'impact proprement dite sera conduite selon la méthode avant-après et pourrait être couplée avec la méthode avec ou sans programme.

V. Plan de rapportage du programme

Le rapportage consiste à rendre compte périodiquement de la mise en œuvre du programme et de la progression vers les résultats. Ce rapportage comprendra les rapports trimestriels, les rapports semestriels, les rapports annuels d'activités, les rapports de suivi financier, les rapports d'évaluation, des rapports circonstanciés et des rapports thématiques.

5.1. Rapports trimestriels d'activités

A la fin de chaque trimestre, l'UGP doit produire, au plus tard 30 jours après la fin du trimestre, un rapport d'activités consolidé destiné aux Ministères de tutelles et à ses partenaires. Pour ce faire, les UGR, les structures partenaires d'exécution et les experts centraux de l'UGP doivent produire leurs rapports trimestriels respectifs à transmettre à l'UGP au plus tard le 05 du mois suivant la fin du trimestre.

5.2. Rapport de progrès semestriel

Le rapport semestriel est produit par consolidation des rapports trimestriels. Ce rapport doit être transmis au plus tard le 15 juillet pour la session du comité de pilotage de juillet.

5.3. Rapports annuels

5.3.1. Rapport d'étape

Pour les besoins de la tenue de la session du comité de pilotage de décembre pour l'adoption du PTBA de l'année n+1, il sera élaboré un rapport sur l'état de mise en œuvre du PTBA de l'année n au 30 septembre. Ce rapport, qui doit être disponible au plus tard le 05 novembre, est présenté au comité de pilotage à titre d'information mais ne fera pas l'objet d'adoption.

Par ailleurs pour les besoins des missions de supervision de la Banque Mondiale (premier et deuxième semestre), des rapports d'étape de mise en œuvre du PTBA sont également élaborés

5.3.2. Rapport annuel d'activités

Le rapport annuel d'activités est une synthèse des quatre rapports trimestriels. Ce rapport doit être finalisé au plus tard le 31 janvier de l'année n+1 et transmis au comité de pilotage du Programme en vue de son adoption à la session ordinaire de l'année n+1.

Nonobstant le canevas de rapportage qui sera proposé, les rapports d'activités périodiques, présentent principalement :

- les réalisations du Programme ;
- les écarts par rapport aux prévisions aussi bien sur le plan physique que financier ;
- la mise en œuvre de la sauvegarde environnementale et sociale ;
- l'état de mise en œuvre du PPM ;
- la réalisation des activités sur la visibilité du Programme ;
- les mesures correctives ;
- la mise à jour du cadre de résultats.

La production de ces rapports est pilotée par le Spécialiste suivi-évaluation sous la responsabilité du Coordonnateur selon le calendrier suivant.

Tableau 17 : Calendrier d'élaboration des rapports de l'année n du PRSA

Nature du rapport	Initiateurs de l'élaboration	Échéancier	Contributeur(s)	Destinataires des rapports
Rapports trimestriels d'activités	CSE de l'UGR Spécialistes de l'UGP ; Points focaux des partenaires d'exécution	Au plus tard le 05 du mois suivant le trimestre	<input type="checkbox"/> UGR ; <input type="checkbox"/> STD ; <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution.	UGP
	SSE de l'UGP	Au plus tard 15 jours après la fin du trimestre	<input type="checkbox"/> UGR ; <input type="checkbox"/> STD ; <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution ; <input type="checkbox"/> UGP	RP; DGESS ; BM
Rapports suivi financiers (trimestriel)	RAF	45 jours après la fin du trimestre	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP	Banque mondiale Gouvernement du Burkina Faso
Rapports semestriels	SSE de l'UGP	Au plus tard le 20 juillet de chaque année	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> UGP	Banque mondiale Comité de pilotage
Rapport sur l'état de mise en œuvre du PTBA	SSE de l'UGP	Au plus tard le 10 novembre	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> UGP	Comité de pilotage
Rapports annuels d'activités	CSE de l'UGR	Au plus tard fin janvier de l'année n+1	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution	UGP
	SSE de l'UGP	Au plus tard fin février de l'année n+1	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> UGP	Comité de pilotage Banque mondiale
Rapports thématiques spécifiques	Experts de l'UGP	À la demande	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD	Aux demandeurs

5.4. Rapport de Suivi financier

La production du rapport de suivi financier est pilotée par le Responsable administratif et financier sous la responsabilité du Coordonnateur. Son contenu doit être conforme aux prescriptions du manuel de procédures administratives, financières et comptables. Ce rapport est produit au plus tard 45 jours suivant la fin de chaque trimestre.

5.5. Rapport d'audits financiers et comptables

L'audit annuel des comptes du programme est initié par le RAF et conduit par un consultant. Il est réalisé au plus tard le 30 juin de l'année n+1 et adressé aux ministères de tutelle et à la Banque mondiale. Le contenu et les modalités d'élaboration de ce rapport sont définis dans le manuel de procédures administratives, financières et comptables.

5.6. Rapport thématique spécifique/note d'information

A la demande de la hiérarchie du Programme ou de la Banque Mondiale, l'UGP préparera des rapports thématiques spécifiques ou des notes d'information, focalisés sur des questions précises et des domaines d'activités spécifiques. La demande du rapport thématique est adressée sous forme écrite à l'UGP et spécifie le problème à traiter. L'élaboration de ce rapport est sous la supervision du Coordonnateur et est conduite par le ou les spécialistes de la thématique concernée.

VI. Procédures d'évaluation

6.1. Etude de référence

La situation de référence est une caractérisation de l'état initial de l'environnement et des cibles du programme (photographie à l'année « 0 »). Cette caractérisation se fait en se basant sur les indicateurs définis dans le cadre de résultats. Pour chacun de ces indicateurs, des données sont collectées et traitées conformément à une méthodologie définie pour estimer la valeur dudit indicateur à l'année « 0 » c'est-à-dire juste avant le démarrage des activités du programme. Selon le type d'indicateur, la méthode et les outils de collecte peuvent varier et comprennent entre autres les enquêtes, les données administratives, les mesures et observations directs sur le terrain. Avant l'élaboration de la situation de référence du PRSA-BF, il sera élaboré un plan détaillé de suivi des indicateurs y compris la méthodologie de calcul de chaque indicateur. La situation de référence sera établie ensuite en s'appuyant sur ce plan détaillé de suivi des indicateurs.

6.2. Evaluation interne annuelle

En fin de chaque année, une auto-évaluation est organisée afin non seulement de faire le bilan de mise en œuvre des activités prévues mais aussi de dégager des perspectives en termes d'actions prioritaires à mener l'année prochaine pour la consolidation des acquis. Cette auto-évaluation est organisée à l'initiative de la coordination nationale, éventuellement avec l'appui de personnes ressources.

6.3. Evaluation des effets

L'utilisation des produits engendrés par les activités du Programme est sensée générer des effets qui sont des bénéfices/avantages ou des inconvénients à court ou à moyen terme. Cette

évaluation se fait généralement au moyen d'enquête auprès des bénéficiaires et/ou sur les réalisations.

6.4. Evaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours est organisée conjointement par la Banque mondiale et les tutelles technique et financière et conduite par un consultant recruté à cet effet. Elle a pour objet de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme et l'atteinte des résultats attendus. Plus spécifiquement elle permet de :

- analyser et évaluer les performances du Programme notamment le niveau d'exécution physique et financière des activités par rapport aux prévisions, le niveau de décaissement, le taux d'absorption financière, le niveau d'exécution des marchés ;
- analyser et évaluer le niveau d'atteinte des cibles des indicateurs du cadre de résultats par rapport aux cibles périodiques définies ;
- s'assurer de la conformité des actions du Programme aux procédures comptables, financières, administratives, environnementales et sociales ;
- identifier et analyser les difficultés rencontrées dans l'exécution du Programme ;
- évaluer la cohérence des actions du programme avec les politiques et stratégies nationales, la pertinence des objectifs, l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre ;
- évaluer les risques au regard de l'environnement de mise en œuvre du programme ;
- analyser le niveau d'implication et le degré de satisfaction des bénéficiaires ;
- faire ressortir les leçons apprises ;
- formuler des recommandations et ajuster la conception du programme si besoin ;
- etc.

6.5. Revue à mi-parcours

La revue à mi-parcours est conduite conjointe par la Banque Mondiale et le Gouvernement du Burkina Faso. A cet effet le dossier de travail de la mission est constitué entre autres de :

- l'état de mise en œuvre du programme préparé par le Spécialiste Suivi Evaluation (SSE) ;
- les documents techniques par thème préparés par les experts de l'UGP ;
- les rapports d'étude éventuellement.

6.6. Evaluation finale

L'évaluation finale du Programme est réalisée par les deux parties à savoir la partie nationale et la Banque Mondiale.

6.6.1. Rapport national

La partie nationale représentée par l'UGP produit un rapport d'achèvement deux (02) mois avant la clôture du Programme. L'élaboration du rapport d'achèvement sera conduite par l'UGP en collaboration avec la DGESS, la DGEP/MEFP et les structures partenaires. Ce rapport sera finalisé au cours de la période de grâce qui intervient après la clôture du Programme.

Le rapport d'achèvement permettra de :

- analyser et évaluer les performances du Programme notamment le niveau d'exécution physique et financière des activités par rapport aux prévisions, le niveau de décaissement, le niveau d'exécution des marchés ;
- analyser et évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs du cadre de résultats par rapport aux cibles finales ;
- évaluer les effets du Programme ;
- évaluer la pertinence des objectifs, la cohérence, l'efficacité, la répliquabilité, l'efficacité de la mise en œuvre et la durabilité des acquis ;
- évaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires ;
- tirer les leçons apprises.

6.6.2. Rapport externe

Après la clôture du Programme, la Banque Mondiale commettra un expert pour l'élaboration d'un rapport d'achèvement externe en s'appuyant sur le rapport d'achèvement produit par la partie nationale et les autres documents d'évaluation du Programme disponibles. Son élaboration requiert des interactions avec le Coordonnateur et le Spécialiste de suivi évaluation pendant la période de grâce.

6.7. Evaluation d'impact

L'évaluation d'impact a pour objectifs de mesurer les changements significatifs et stables (définitifs) intervenus dans l'environnement physique et socioéconomique qui sont imputables à l'intervention du Programme. Les impacts du Programme interviendront, pour la plupart plusieurs années après la clôture du Programme. Par conséquent, l'évaluation d'impact sera réalisée par la DGESS du ministère en charge de l'agriculture à travers des enquêtes spécifiques. Cette évaluation utilisera principalement les rapports d'évaluation finale et les rapports sur les résultats intermédiaires, les bases de données ou tout autre document utile comme intrants.

VII. Gestion informatisée du système

La planification et le suivi de la mise en œuvre du Programme se fera à travers un dispositif informatique. Le système informatisé de suivi et d'évaluation permet de suivre régulièrement les indicateurs techniques.

Le dispositif informatique comprendra le plan logique avec les principaux modules ci-après :

- le module Paramètres permet d'adapter le logiciel au fonctionnement du programme (définition des différents plans, des acteurs, des indicateurs, etc....) ;
- le module Prévisions permet de saisir les planifications des activités, des indicateurs, du budget ; des marchés, des localisations et les responsabilités ;
- le module Réalisations permet de saisir les réalisations des activités, des indicateurs, les réalisations financières et du plan de passation des marchés ;
- le module Rapports permet de saisir et d'éditer à une fréquence régulière les rapports d'un niveau analytique particulier ;
- le module Tableau de bord permet de produire les états de synthèse du programme ;
- le module Utilitaires permet la sauvegarde des données.

La base de données du programme va comporter également un plan géographique pour pouvoir lier les composantes et les activités ainsi que les indicateurs atteints dans l'espace.

Le système informatisé du SE pour être performant sera géré à travers principalement deux logiciels, le logiciel de collecte/agrégation des données et le logiciel de planification et de suivi.

7.1. Utilisation du logiciel de collecte/agrégation des données

Les données sur les indicateurs du cadre de résultats sont collectées par le personnel technique de l'UGP, des UGR, les partenaires centraux et des agents des directions régionales concernées.

7.1.1. Collecte des données

Les personnes enquêtées par les agents de suivi sont l'ensemble des bénéficiaires du Programme.

Les agents de suivi sont équipés de tablettes ou de téléphones sur lesquels est installée l'application. Il offre un service de collecte, de gestion, d'analyse et de présentation de données en ligne. Les données peuvent ensuite être exportées en format Excel (.Xls) et texte (.Csv).

Grâce à cette application, les agents de suivi peuvent introduire les données en étant sur le terrain sans devoir utiliser des fichiers-papier à tous les niveaux qui nécessitent des longues phases de saisie. Les données collectées sur le terrain sont envoyées à travers la connexion internet sur le portail internet de l'application et sont disponibles immédiatement pour agrégation par les Chargés de S&E des UGR et le Spécialiste S&E de l'UGP.

Pour pouvoir visualiser et utiliser les informations sur le portail, les utilisateurs doivent être enregistrés en tant que enquêteur, contrôleur, superviseur ou administrateur. Chaque profil est défini en ses droits et limitations dans la navigation et utilisation du portail.

Tableau 18 : Droits d'accès au logiciel selon les acteurs

Profil	Utilisateurs	Droits	Niveau
Superviseur Général	Coordonnateur	Consultation	L'ensemble de la zone d'intervention du programme
Superviseur régional	Chef d'Antenne	Consultation	Région
Administrateur	Spécialiste Suivi-évaluation	Paramétrage, Modification, validation, suppression, ajout	L'ensemble de la zone d'intervention du programme
Contrôleur	Chargé de S&E des UGR et partenaires centraux	Saisie des données des partenaires du Programme Validation, modification des données collectées, accès aux données de la région	Région
Collecteur	Cadres techniques de l'UGP	Collecte des données sur leurs domaines d'intervention	L'ensemble de la zone

Profil	Utilisateurs	Droits	Niveau
			d'intervention du programme
	Agents de suivi	Collecte des données sur sites	Site

Le portail introduit l'utilisateur sur une page d'accueil très intuitive qui permet la navigation sur les différentes sections (Enquêtes, Données, Rapports, Cartes et Utilisateurs).

L'utilisateur peut accéder aux enquêtes (regroupées dans la page d'accueil en dossiers). Dans cette section il peut créer une nouvelle enquête ou explorer celles déjà existantes.

Dès que les données sont envoyées par téléphone, l'action est enregistrée dans la section « Inspecter les données ». Dans cette page on peut suivre l'envoi des informations de la part des enquêteurs qui sont sur le terrain. Une fois que l'enquêteur a complété le questionnaire sur le téléphone, il peut l'envoyer sur le portail dès qu'il a une connexion internet.

7.1.2. Agrégation des données

Les données collectées par les enquêteurs (agents de suivi et cadres de suivi) par les biais de l'application sont agrégées de manière automatique dans la plateforme internet de l'application. Les données agrégées peuvent être exportées à tout moment de la plateforme en fichier Excel et texte.

Les formats d'exportation peuvent être :

- exportation de données à nettoyer.
- exportation d'analyses de données ;
- rapport complet ;
- données géo spatiales.

Une fois que les données de chaque indicateur sont collectées, le Spécialiste Suivi-évaluation peut les exporter selon le format qui lui convient pour les analyser.

7.2. Utilisation du logiciel de planification et de suivi du PRSA

Le logiciel de **planification et de suivi** assure essentiellement deux fonctions distinctes. Ces deux fonctions peuvent être accessibles à tout moment par les cadres du programme.

7.2.1. La fonction « planification » du logiciel

Cette fonction permet de renseigner les données sur la planification globale à partir du COSTAB et la planification périodique (trimestrielle, semestrielle et annuelle).

La planification périodique doit définir :

- les périodes de livraison des extraits sur la base d'un calendrier de mise en œuvre;
- la localisation de la réalisation des activités;
- les responsables et les parties prenantes de l'exécution des activités ;
- les budgets des activités.

7.2.2. La fonction de « suivi du logiciel »

Elle se matérialise dans le suivi des modules suivants.

Tableau 19 : fonction de « suivi du logiciel »

N	Modules	Explication de la fonction de suivi du logiciel
1	Suivi du cadre de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Agrégation des données et calcul de la valeur des indicateurs - Suivi de la mise à jour des indicateurs du Cadre de Résultats - Suivi des indicateurs du PTBA
2	Suivi du PTBA	Suivi des produits du PTBA
3	Suivi financier	Suivi du taux d'exécution budgétaire Ces taux sont générés automatiquement par le logiciel de gestion financière (nécessité donc de créer une passerelle avec le logiciel de suivi évaluation pour permettre l'extrapolation automatique des données)
4	Suivi du Plan de passation des marchés (PPM)	Suivi de la durée moyenne des étapes de préparation d'un marché généré automatiquement par le logiciel de gestion de la passation des marchés STEP Suivi du taux d'exécution des marchés selon le canevas proposé
5	Suivi des risques	Suivi des mesures de mitigation des risques
6	Suivi environnemental et social	Suivi des évaluations environnementale et sociale Suivi des PGES et des PAR Suivi de la gestion des plaintes

VIII. Capitalisation et gestion des savoirs

Il s'agit dans le cadre du suivi évaluation de veiller à la documentation des expériences réussies dans la mise en œuvre du Programme, mais aussi les échecs. Ces informations seront mises à la disposition des utilisateurs avec l'appui du Chargé de communication. Cette fonction est nécessaire parce qu'elle permet d'orienter les interventions futures du Programme et celles d'autres acteurs.

La capitalisation devra permettre à la fin du Programme d'élaborer un répertoire des bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du Programme

La mise en œuvre concrète de la capitalisation et la gestion des savoirs s'opérera selon deux modalités complémentaires à savoir l'identification et l'enregistrement des bonnes pratiques de processus, puis l'identification de la documentation et la diffusion des bonnes pratiques de résultats.

8.1. Bonnes pratiques de processus de mise en œuvre

Elles portent sur les difficultés récurrentes de mise en œuvre rencontrées par les acteurs pour lesquelles, les solutions pertinentes ont été mises au point. Dans le cadre du Programme, chaque UGR et chaque partenaire au niveau central recenseront les difficultés rencontrées dans ses

rapports périodiques. Les difficultés les plus récurrentes et substantielles qui affectent la performance des acteurs seront compilées et discutées au cours des ateliers bilan organisés par l'UGP.

Les meilleures expériences dans la résolution de chaque difficulté seront mises en commun et documentées pour enrichir la démarche opérationnelle de toutes les UGR sur le terrain. Ainsi, il sera constitué au fur et à mesure un répertoire des bonnes pratiques de processus. Chacune de ces bonnes pratiques sera continuellement enrichie.

8.2. Bonnes pratiques de résultats

Elles portent sur la capitalisation des succès enregistrés dans la valorisation de certains produits du Programme pour lesquels, on a observé une adoption et une adaptation particulières aux besoins des bénéficiaires générant ainsi des bénéfices ou des avantages. La capitalisation consistera à décrire, à justifier et à diffuser les conditions particulières de succès pour permettre leur mise à l'échelle.

8.3. Coordination des actions de capitalisation en relation avec le niveau sous régional

Chacune des entités sous régionales (CEDEAO, CORAF, UEMOA, CILSS/AGRHYMET) travaillant en relation avec les structures nationales, recensera les bonnes pratiques et les technologies éprouvées en vue de les partager avec les autres pays membres du Programme.

IX. Plan de diffusion et de communication sur le Programme

Le PRSA-BF mettra en place une stratégie de communication dans laquelle le suivi-évaluation sera partie intégrante. Conformément aux procédures de SE définies, les produits seront mis à la disposition des autorités administratives aux niveaux national et sous régional des zones d'intervention, des parties prenantes, de la presse et du public selon le format approprié (format écrit, audio, vidéo, etc.). Les informations sur le Programme, après leur approbation par toutes les parties prenantes, seront publiées sur le site web du Programme, des ministères en charge de l'agriculture et de la recherche, les structures sous régionales ou à travers les conférences, etc. Le partage peut également se faire à travers des foires aux savoirs, des ateliers, des réseaux sociaux et des bulletins d'information, etc.

X. Besoins en renforcement des capacités

Une attention particulière sera accordée à la formation et au renforcement des capacités des personnes ou acteurs impliqués dans la mise en œuvre du système de suivi évaluation. Ainsi, ces personnes seront formées à l'utilisation du manuel et aux logiciels appropriés qui seront mis en place pour le suivi évaluation du Programme.

Par ailleurs, une évaluation de besoins en formation sera effectuée en vue d'établir un plan de formation adéquat pour le renforcement de capacités de toutes les parties prenantes.

Pour assurer le suivi-évaluation du Programme de manière efficace, les formations envisagées pour renforcer les capacités des acteurs sont décrites ci-dessous.

Tableau 20 : Thématiques de renforcement de capacités

N°	Thèmes de formation	Structures cibles	Chronogramme				
			2022	2023	2024	2025	2026
01	Formation sur le manuel de suivi-évaluation	UGP et partenaires de mise en œuvre					
02	Formation sur le logiciel de Suivi Evaluation du programme	UGP et partenaires de mise en œuvre					
03	Formation sur la collecte mobile des données (GEMS, ODK, KOBOTOOLBOX)	UGP et partenaires de mise en œuvre					
04	Formation sur Tom Monitoring	UGP et partenaires de mise en œuvre					
05	Formation sur l'outil Costab	UGP					
06	Formation en Gestion de bases de données	UGP et partenaires de mise en œuvre					
07	Formation en Système d'Information Géographique	UGP et partenaires de mise en œuvre					
08	Formation sur les techniques de financement et de suivi des programmes d'investissement en milieu rural (ruralinvest FAO)	UGP et partenaires de mise en œuvre					
09	Formation en technique d'évaluation d'impact des programmes	UGP et partenaires de mise en œuvre					
10	Capitalisation et gestion des connaissances	UGP et partenaires de mise en œuvre					
11	Formation sur l'analyse financière et économique des programmes	UGP et partenaires de mise en œuvre					
12	Formation sur l'analyse du bilan carbone (logiciel EXACT)	UGP et partenaires de mise en œuvre					

XI. Procédures de mise à jour du manuel

Le manuel de suivi-évaluation est considéré comme un instrument vivant et dynamique susceptible de faire l'objet d'ajustement opérationnel ou le cas échéant de modifications substantielles.

Est considéré comme ajustement opérationnel, toutes modifications des procédures de transmission et de responsabilité dans la collecte des données. Elles sont faites par l'unité de gestion du Programme pour faciliter la mise en œuvre du système et ne requiert pas l'approbation formelle de quelques instances que ce soit.

Les modifications dites substantielles sont celles qui affectent la nature, la qualité et la quantité des produits attendus du système de suivi évaluation. Ce type de modification requiert l'approbation du manuel conformément aux exigences de l'accord de crédit.

Après l'approbation de la proposition définitive portant sur les modifications apportées au manuel, le Spécialiste de suivi-évaluation se charge de le diffuser.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre de résultats

Nom de l'indicateur	P B C	Lign e de base	Objectifs intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales							
Acteurs du système alimentaire ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie (par nombre et par sexe) (Nombre)		0.00	50,000.00	100,000.00	250,000.00	350,000.00	75,000
Pourcentage de femmes (Pourcentage)		0.00	20.00	25.00	30.00	40.00	40.00
Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire							
Producteurs adoptant des technologies et services agricoles intelligents sur le plan climatique (Nombre)		0.00	50,000.00	200,000.00	300,000.00	500,000.00	500,000.00
Pourcentage de femmes (Pourcentage)		0.00					40.00
Surface sous pratiques de gestion intégrée du paysage (Hectare(Ha))		0.00	0.00	17,300.00	20,000.00	25,000.00	25,000.00
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles (CRI, Nombre)		0.00	100,000.00	200,000.00	350,000.00	500,000.00	650,000.00
Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles - Femmes (CRI, Nombre)							
Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce							
Part de la production faisant l'objet d'échanges intra-régionaux dans les chaînes de valeur sélectionnées (Pourcentage)		20.00	21.00	23.00	25.00	27.00	30.00

Annexe 2 : Indicateurs de résultats intermédiaires par composante

Nom de l'indicateur	PBC	Ligne de base	Objectifs intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales							
Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables (Pourcentage)		0.00	0.00		80.00	80.00	80.00
Amélioration de l'accès aux services locaux d'information sur le climat grâce aux plateformes d'information numériques (Oui/Non)		Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire							
Technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux (Nombre)		0.00	0.00	2.00	2.00	6.00	6.00
Pourcentage de technologies sensibles à la nutrition (Pourcentage)		0.00	0.00	10.00	20.00	30.00	30.00

Nom de l'indicateur	PBC	Ligne de base	Objectifs intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Pourcentage de sous-programmes sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre (Pourcentage)		0.00	50.00	60.00	65.00	70.00	70.00
Système d'information spatiale établi et opérationnel pour concevoir et planifier des pratiques de gestion des terres résilientes au climat (Oui/Non)		Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce							
Données partagées par les services opérationnels et statistiques de l'observatoire du commerce dans le domaine public (Oui/Non)		Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce agricole régional qui sont soutenus par le Programme (Nombre)		0.00	10.00	30.00	70.00	100.00	100.00
Nombre de pays ayant mis en place une réserve stratégique alimentaire régionale (Nombre)		0.00	2.00	3.00	4.00	4.00	4.00

Nom de l'indicateur	PBC	Ligne de base	Objectifs intermédiaires				Objectif final
			1	2	3	4	
Nombre d'agricultrices ayant reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées (Nombre)		0.00	1,250.00	5,000.00	7,500.00	12,500.00	15,500.00
Gestion du programme							
Bénéficiaires satisfaits des interventions du programme. (Pourcentage)		0.00	60.00				80.00
Griefs enregistrés et résolus par le programme (Pourcentage)		0.00	60.00	70.00	80.00	90.00	90.00

Annexe 3 : Plan de suivi et d'évaluation : Indicateurs du PDO

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
Acteurs du système alimentaire ayant accès aux services de conseil en hydro et agrométéorologie (par nombre et par sexe)	Cet indicateur mesure le nombre d'acteurs du système alimentaire qui bénéficient du soutien du FSRP pour accéder aux services de conseil en hydro et agrométéorologie.	Annuel	Rapports d'activité, enquêtes	Nombre total d'acteurs du système alimentaire qui ont accès à des services de conseil hydro et agrométéorologique grâce à l'appui du programme.	Spécialistes M&E, Département National Hydromet
Pourcentage de femmes					

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
Producteurs adoptant des technologies et des services agricoles intelligents sur le plan climatique	Cet indicateur mesure le nombre total de bénéficiaires du programme qui ont adopté des technologies/pratiques susceptibles d'améliorer la résilience à la variabilité climatique, d'accroître la productivité et/ou d'atténuer les effets du changement climatique, ainsi que des services de conseil dans le cadre du programme.	Annuel	Rapports d'activité des pays	Somme des bénéficiaires totaux bénéficiant des technologies/pratiques CSA, des services de conseil et des formations grâce au soutien du programme.	Spécialistes M&E
Pourcentage de femmes					
Superficie sous les pratiques de gestion intégrée du paysage	Cet indicateur mesure les zones totales couvertes par les activités de gestion du paysage (restauration des terres et des bassins versants, agroforesterie, restauration des plaines inondables, mobilisation de l'eau et développement de l'irrigation, fourniture de paquets de technologies CSA au niveau des exploitations/communautés, y compris des produits résistant à la sécheresse et des techniques spécifiques de gestion des sols pour aider à réduire l'évaporation de l'eau,...).	Annuel	Rapports d'activité	Somme des zones couvertes par les activités de gestion du paysage.	Spécialiste M&E
Agriculteurs atteints par des actifs ou des services agricoles	Cet indicateur mesurera le nombre de bénéficiaires dans les zones cibles du programme qui bénéficient d'actifs ou de services agricoles grâce aux activités du programme. Dans le contexte de cet	Deux fois par an	Rapports de programme	Étude de base et études ultérieures deux fois par an	UIP nationales

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
	indicateur, les actifs ou services agricoles font référence à l'infrastructure, aux biens et aux services qui sont fournis grâce aux activités du programme. Les services comprennent, par exemple, des conseils sur les revenus précoces, des conseils en matière d'agriculture, des formations, Les valeurs de cet indicateur seront mesurées en tant que total et également ventilées par femme et par pays.				
Agriculteurs atteints par des actifs ou des services agricoles - Femmes					
Part de la production faisant l'objet d'échanges intrarégionaux dans certaines chaînes de valeur	Part de la production faisant l'objet d'échanges intrarégionaux dans certaines chaînes de valeur	Annuel	Statistiques des douanes et du ministère du commerce	Statistiques des douanes et du ministère du commerce	PIU

Annexe 4 : Plan de suivi et d'évaluation : Indicateurs de résultats intermédiaires

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
Pourcentage de satisfaction des agriculteurs ayant accès à des services météorologiques, climatiques et de conseil en agriculture utilisables.	Pourcentage de bénéficiaires qui se déclarent satisfaits des services météorologiques, climatiques et de conseil en matière d'agriculture fournis dans les zones du programme, sur la base d'enquêtes formelles. Il est prévu qu'une enquête pour mesurer cet indicateur soit réalisée deux fois, tout au long du programme. La taille de l'échantillon doit être représentative du nombre total de bénéficiaires.	A mi-parcours et à la fin du programme	Rapports d'avancement/Système de S&E du PRSF	Enquête	Spécialiste du S&E de l'UIP
Amélioration de l'accès aux services d'information climatique locaux grâce à des plateformes d'information numériques	Cet indicateur informe sur la fourniture de services d'information climatique aux bénéficiaires du programme par le biais de plateformes d'information numériques fournies par le programme.	Annuel	Rapport d'avancement/système de S&E du PSRF, rapports des services Hydromet	Collecte annuelle d'informations	PIU
Technologies mises à la disposition des agriculteurs par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux.	Nombre de technologies développées par le consortium du NCoS, du CGIAR et d'autres instituts de recherche internationaux et mises à la disposition des agriculteurs par le système de vulgarisation.	Tous les six mois	Rapport d'avancement, système de S&E du FSRP, rapports du NCoS et des institutions du CGIAR.	Collecte de données, enquête	PIU
Pourcentage de technologies sensibles à la nutrition	Part des technologies qui contribuent à l'amélioration de la nutrition sur l'ensemble des technologies mises à la disposition des agriculteurs	Tous les six mois	Rapports d'avancement du FSRP, système de S&E, rapports du NCoS et du CGIAR.	Catégorisation des technologies et calcul de la part des	PIU

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
				technologies sensibles à la nutrition	
Pourcentage de sous-programmes sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre.	Part des sous-programmes sélectionnés dans les plans de gestion intégrée du paysage avec des mesures de résilience climatique mises en œuvre sur le total des sous-programmes.	Tous les 6 mois	Rapports d'avancement du FSRP, système de S&E	Base de données des sous-programmes	PIU
Système d'information spatiale établi et opérationnel pour la conception et la planification de pratiques de gestion des terres résilientes au climat.	Existence d'un système d'information spatiale opérationnel pour la conception et la planification de pratiques de gestion des terres résilientes au climat.	Annuel	Rapport d'avancement		UIP nationales
Services opérationnels et statistiques de l'observatoire du commerce - données partagées dans le domaine public	Cet indicateur mesure l'avancement de la mise en œuvre d'une plateforme électronique permettant de suivre les progrès du commerce alimentaire régional, d'enregistrer les goulets d'étranglement, les doléances et les services statistiques sur le commerce alimentaire.	Annuel	Rapports de la CEDEAO et de l'UEMOA	Examen des rapports de la CEDEAO et de l'UEMOA	CEDEAO/ARAA
Les acteurs du secteur privé impliqués dans le commerce agricole régional qui sont	Cet indicateur mesure le nombre d'initiatives du secteur privé impliquées dans le commerce régional de produits agricoles, d'intrants et de produits de	Deux fois par an	Rapport de presse	Examen des rapports d'activité	UIP nationales

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
soutenus par le programme.	sortie qui sont soutenues par le programme.				
Nombre de pays ayant mis en place une réserve stratégique alimentaire régionale	Cet indicateur mesure le nombre de pays qui ont adopté une stratégie de réserve/stockage alimentaire et qui mettent en œuvre le stockage alimentaire au niveau national et/ou local.	Chaque année	Rapports d'avancement, rapports ARAA	Preuve de l'adoption de la stratégie de réserve alimentaire et de la mise en œuvre de la réserve alimentaire au niveau national ou local avec le soutien du programme.	
Les agricultrices reçoivent des biens ou des services pour améliorer leur commercialisation dans les chaînes de valeur sélectionnées.	Cet indicateur mesure le nombre d'agriculteurs qui ont reçu des biens ou des services pour améliorer la commercialisation des produits agricoles grâce aux activités du programme. Il est à noter que si le mot "agriculteur" inclut, aux fins de cet indicateur, le bétail, les éleveurs et les pêcheurs, ainsi que les transformateurs agricoles primaires.	Deux fois par an	Rapports d'avancement, système de suivi et d'évaluation	Examen des rapports d'activité et des visites sur le terrain	UIP au niveau national
Bénéficiaires satisfaits des interventions du programme.	Pourcentage de bénéficiaires qui se déclarent satisfaits des services fournis dans les zones du programme sur la base d'enquêtes formelles. Il est prévu qu'une enquête visant à mesurer cet indicateur soit réalisée deux fois au cours du programme. La taille de l'échantillon doit être représentative du nombre total de bénéficiaires.	A mi-parcours et à la fin du programme	Rapports d'activité	Enquête	UIP nationale, UIP régionale

Nom de l'indicateur	Définition/Description	Fréquence	Source de données	Méthodologie pour la collecte des données	Responsabilité de la collecte des données
Griefs enregistrés et résolus par le programme	Cet indicateur mesure le pourcentage de doléances relayées par le système GRM qui sont traitées de manière adéquate.	Tous les six mois	Rapports d'activité du GRM	Examen des rapports d'activité du GRM	UIP au niveau national et AGL

Annexe 5 : Base de données bénéficiaires

N°	Région	Province	Commune	Village	Nom	Prénoms	Sexe	Age		N° CNIB	Date d'établissement	N° Téléphone	Thématique de formation	Date de la formation	Lieu de la formation
								<=35 ans	>35 ans						

Annexe 6 : Fiche suivi des activités de labour

Cette fiche est développée pour suivre les bénéficiaires des appuis en Labour.

Elle permettra de calculer l'indicateur de l'objectif de développement ODP#2 Bénéficiaires du programme (Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles)

Elle doit être renseignée par les agents DRARAH en charge du suivi de l'activité. Elle doit être remplie systématiquement à la fin de l'activité.

I. IDENTIFICATION DU LIEU DE LABOUR

Région	
Province	
Commune	
Village/secteur	
Campagne agricole-..... (Année)
Campagne agricole	Humide <input type="checkbox"/> sèche <input type="checkbox"/>
Date de remplissage du formulaire/...../.....(jj/mm/aa)
Coordonnées GPS du site	

Identité du bénéficiaire

Nom et prénom(s) du bénéficiaire	
Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Age	<=35 ans <input type="checkbox"/> >35 ans <input type="checkbox"/>
Contact du bénéficiaire	

Identité de l'agent

Nom et prénom(s) de l'agent	
Contact de l'agent	

II. CARACTERISTIQUE DE L'EXPLOITATION

2.1. Superficie de l'exploitation labourée ha

2.2. Spéculation à mettre en place (Notez chaque spéculation et sa superficie s'il y en a plusieurs)

Identité du bénéficiaire

Nom et prénom(s) du bénéficiaire	
Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Age	<=35 ans <input type="checkbox"/> >35 ans <input type="checkbox"/>
Contact du bénéficiaire	

Identité de l'agent

Nom et prénom(s) de l'agent	
Contact de l'agent	

IV. CARACTERISTIQUE

2.1. Types de semences

Oignon tomate maïs Riz PDCO
 Niébé

Autres (à préciser) :

2.2. Quantité de semences reçue

Semences	Unité	Variétés	Quantité de semence reçue	Observations
Riz	Kg			
Maïs	Kg			
Niébé	Kg			
Oignon	g			
Tomate	g			
PDCO	Nombre de boutures			
Autres (à préciser)				

Annexe 8 : Suivi des bénéficiaires des appuis d'engrais

1. INTRODUCTION

Cette fiche est développée pour suivre les bénéficiaires des appuis en engrais.

Il permettra de calculer l'indicateur de l'objectif de développement ODP#2 Bénéficiaires du programme (Agriculteurs atteints par des actifs ou services agricoles)

Il doit être renseigné par les agents DRARAH en charge du suivi de l'activité. Il doit être rempli systématiquement à la fin de l'activité.

1.1. IDENTIFICATION

Région	
Province	
Commune	
Village/secteur	
Campagne agricole-..... (Année)
Campagne agricole	Humide <input type="checkbox"/> sèche <input type="checkbox"/>
Date de remplissage du formulaire/...../.....(jj/mm/aa)

1.2. Identité du bénéficiaire

Nom et prénom(s) du bénéficiaire	
Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Age	<=35 ans <input type="checkbox"/> >35 ans <input type="checkbox"/>
Référence CNIB	
Date d'établissement CNIB	
Contact du bénéficiaire	
Statut du bénéficiaire ³	

1.3. Identité de l'agent

Nom et prénom(s) de l'agent	
Contact de l'agent	

Annexe 9 : Suivi de suivi des aménagements CES/DRS

1- Identité de l'enquêteur			
UGP <input type="checkbox"/>	UGR <input type="checkbox"/>	DRARAH <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Nom et Prénoms		N° Téléphone	
Titre			
Date de remplissage du formulaire/...../.....(jj/mm/aa)		

2- Identité du bénéficiaire

Région	
Province	
Commune	
Village/secteur	
Nom du site	
Nom et prénom(s) du bénéficiaire	
Sexe	H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Age	<=35 ans <input type="checkbox"/> >35 ans <input type="checkbox"/>
Référence CNIB	
Date d'établissement CNIB	
Contact du bénéficiaire	

³ PDI, VDP, AUTRE

Statut du bénéficiaire⁴	
Coordonnées GPS du site (degré décimal)	X
	Y

3- Situation des aménagements CES/DRS

✓ Récupération manuelle

Type de CES/DRS	Année	Superficie totale aménagée	Superficie mise en valeur	Nombre d'exploitants		
				Total	Femme	Jeune
Cordons pierreux						
Végétalisation						
Demi-lune						
Zaï						
Traitement de ravine						
Digue filtrante						
RNA						
Haie vive						
Diguette filtrante						
Autres (à préciser)						

✓ Récupération mécanisée

Type de CES/DRS	Année	Superficie totale aménagée	Superficie mise en valeur	Nombre d'exploitants		
				Total	Femme	Jeune
Sous solage						
Demi-lune mécanisée						
Zaï mécanisée						
Autres (à préciser)						

Annexe 10 : Fiche de suivi des chantiers

4- Identité de l'enquêteur			
UGP <input type="checkbox"/>	UGR <input type="checkbox"/>	DRARAH <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Nom et Prénoms		N° Téléphone	

⁴ PDI, VDP, AUTRE

Titre			
Date de remplissage du formulaire	/...../.....(jj/mm/aa)	

5- Fiche synoptique du chantier				
Localisation			Coordonnées	X :
Région :	Province :	Commune :		Y :
Village/secteur :	Nom du site :			
Type d'infrastructures				
Périmètre <input type="checkbox"/>	Bas-fonds <input type="checkbox"/>	Bâtiment ⁵ (types de bâtiments) <input type="checkbox"/>		
Nature des travaux				
Aménagement <input type="checkbox"/>	Réhabilitation <input type="checkbox"/>	Construction <input type="checkbox"/>		
Extension <input type="checkbox"/>	Commentaires :			
Intervenants				
Entreprise	Mission de contrôle			
Marché				
Objet		N° Contrat	Montant TTC	
Délai	Notification	Démarrage	Achèvement	
Nature Avenant :		Montant Avenant :		

6- Niveau d'avancement des travaux		
Libellés	Taux d'exécution	Observations
Implantation		
Terrassement		
Réseau d'irrigation		
Réseau de drainage		

Annexe 11 : FICHE DE SUIVI DES JARDINS MARAICHERS

7- Identité de l'enquêteur			
UGP <input type="checkbox"/>	UGR <input type="checkbox"/>	DRARAH <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

⁵ Préciser le type de bâtiment (magasin, clôture, bâtiment administratif, laboratoire.)

Nom et Prénoms		N° Téléphone	
Titre			
Date de remplissage du formulaire	/...../..... (jj/mm/aa)	

8- Identité du bénéficiaire

Région	
Province	
Commune	
Village/secteur	
Nom du site	
Nom de la SCOOPS	
Nom et prénom(s) du responsable	
Nombre de membres	
Nombre de membres par tranche d'âge	/...../ <=35 ans ans /...../ >35
Référence CNIB du responsable	
Date d'établissement CNIB du responsable	
Contact du responsable	
Statut des bénéficiaires	PDI /...../ VDP /...../ Autres (à préciser) /...../
Coordonnées GPS du site (degré décimal)	X :
	Y :

9- Type d'appui reçu

Nature de l'appui	Oui	Non	Nombre/quantité	Commentaires
Forage				
Réservoir d'eau				
Conduite et accessoire				
Bassin de stockage				
Clôture				
Magasin				
Labour				
Formation				

Semences				
Engrais				

10- Situation des jardins maraichers

Nom du site	Année d'aménagement	Superficie totale aménagée	Superficie mise en valeur

11- Spéculations produites

Spéculations	Superficie	Nombre d'exploitants		
		Total	Femme	Jeune

Annexe 12 : FICHE DE SUIVI DES JARDINS POTAGERS

12- Identité de l'enquêteur			
UGP <input type="checkbox"/>	UGR <input type="checkbox"/>	DRAR <input type="checkbox"/> H	Au <input type="checkbox"/>
Nom et Prénoms		N° Téléphone	
Titre			
Date de remplissage du formulaire	/...../..... (jj/mm/aa)	

13- Identité du bénéficiaire	
Région	
Province	
Commune	
Village/secteur	
Nom du site	
Nom de la SCOOPS	

Nom et prénom(s) du responsable	
Statut de la SCOOPS	Mixte <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>
Nombre de membres (préciser le nombre de femmes et d'hommes)	Hommes /...../ Femmes /...../
Nombre de membres par tranche d'âge	/...../ <=35 ans /...../ >35 ans
Référence CNIB du responsable	
Date d'établissement CNIB du responsable	
Contact du responsable	
Statut des bénéficiaires	PDI /...../ VDP /...../ Autres (à préciser) /...../
Coordonnées GPS du site (degré décimal)	X :
	Y :

14- Situation des jardins potagers

Nom du site	Année d'aménagement	Superficie totale aménagée	Superficie cultures nutritives		Superficie mise en valeur	Nombre d'exploitants		
			Moringa	Baobab		Total	Femme	Jeune

Annexe 13 : Fiche de suivi des Microprojets

IDENTIFICATION du microprojet

Titre du projet			
Filière	Maïs <input type="checkbox"/>	Riz <input type="checkbox"/>	Culture Maraichère <input type="checkbox"/>
	Niébé <input type="checkbox"/>	Moringa <input type="checkbox"/>	Arboriculture fruit. <input type="checkbox"/>
	PDCO <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/> A préciser	
Maillon			
Objet			
Coût total (FCFA)	Coût subvention (F CFA)	Apport du promoteur (F CFA)	
Localisation	Région :		
	Province :		
	Département :		
	Commune		
	Village / Secteur		

i. Identification du bénéficiaire

Type de bénéficiaire	Individuel <input type="checkbox"/>	Collectif <input type="checkbox"/>
Nom de la structure (si collectif)		
Nom et prénoms du responsable		
Sexe	H <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Age	<=35 ans <input type="checkbox"/>	>35 ans <input type="checkbox"/>
Référence CNIB		
Date d'établissement CNIB		
Contact du bénéficiaire		
Statut du bénéficiaire⁶		
Date de remplissage du formulaire/...../.....(jj/mm/aa)	
Coordonnées GPS du site (degré décimal)	X	
	Y	

Identité de l'enquêteur

Nom et prénom(s)	
Contact	

Identité de l'enquêté

⁶ PDI, VDP, AUTRE

Nom et prénom(s)	
Contact	
Titre du répondant (promoteur, ouvrier, membre du bureau, etc.)	

Activités prévues	Activités réalisées	Cout (en F CFA)		Commentaires
		Prévu	Réalisé	

2.1. Niveau de chiffre d'affaires du microprojet

Quantités produites	Quantité vendue	Chiffre d'affaires	Commentaires

Quantités produites	Quantité vendue	Chiffre d'affaires	Commentaires

2.1. Emplois créés

Nature de l'emploi	Nombre			Rémunération	Commentaires
	Total	Femmes	Jeunes (<=35 ans)		

Annexe 14 : Suivi de la sélection des micro-projets

Localité	Nombre de micro-projets reçus			Nombre de micro-projets retenus		
	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3	Guichet 1	Guichet 2	Guichet 3
Région 1						
...						
Région n						

Annexe 15 : Répertoire des micro-projets financés

Code Bénéf.	Région	Province	Commune	Village	Nom du Bénéficiaire	Contact	CNIB	Sexe		Age		Intitulé du micro-projet	Filière du micro-projet financé	Maillon	Apport du promoteur (FCFA)	Subvention du PRSA	Guichet	Montant du co-financement	Année de financement		
								H	F	<=35 ans	>35 ans										

Annexe 16 : Synthèse des micro-projets financés par filière

Filière du micro-projet financé	Nombre de micro-projet financé		
	Sexe		Jeunes (≤ 35 ans)
	Hommes	Femmes	
Région 1			
...			
Région n			

Annexe 17 : Synthèse des sous-projets par maillon

Filière du micro-projet financé	Nombre de micro-projet financé		
	Sexe		Jeunes (≤ 35 ans)
	Hommes	Femmes	
Région 1			
Production			
Transformation			
Commercialisation			
...			
Région n			

Annexe 18 : Matrice de suivi du cadre de résultats du PRSA

Résultat et Indicateurs	Unité de mesure	Valeurs de base	2022		2023		2024		2025		2026		Méthode de collecte des données	Source de vérification	Fréquence	Institution responsable	
			P	R	P	R	P	R	P	R	Collecte des données	Analyses des données					
OD1 -																	
Dont %femmes																	
OD2 -																	

Annexe 19 : Matrice d'Evaluation et de Gestion des Risques

REF.CADRE DERESULTATS	RISQUES	IMPORT. (1- 5)	PROB. (1-5)	CLASSEMENT (IMP. X PROB.)	MESURES D'ATTENUATION	(INSTIT. RESPONS.)

Annexe 20 : CALENDRIER DES PRINCIPAUX RAPPORTS

➤ CALENDRIER D'ELABORATION DU PTBA DE L'ANNEE N

Etape	Activité	Responsable	Echéance	Outils
1	Elaboration/diffusion d'une note d'orientation et réunion de concertation de l'équipe sur les grandes orientations du PTBA	Coordonnateur	Au plus tard le 07 septembre de l'année N-1	Directive
2	Réalisation des ateliers régionaux de Programmation et élaboration des PTBA régionaux	Chargé de suivi évaluation de l'UGR	Au plus le 30 septembre de l'année N-1	Canevas de programmation régionale
3	Transmission des PTBA régionaux à la coordination nationale	Chef d'Antenne	Au plus tard le 07 d'octobre de l'année N-1	Canevas de programmation régionale
4	Transmission des programmes d'activités des spécialistes de la Coordination nationale	Chaque spécialiste		Canevas de programmation des activités spécifiques
5	Compilation des PTBA régionaux, des programmes d'activités des spécialistes de la Coordination nationale et élaboration du PTBA du PRSA-BF	Spécialiste suivi-évaluation	Au plus tard le 20 octobre de l'année N-1	Canevas d'élaboration du PTBA

Etape	Activité	Responsable	Echéance	Outils
6	Examen, consolidation et validation interne du PTBA par l'équipe programme	Spécialiste suivi-évaluation	Au plus tard le 25 octobre l'année N-1	Canevas d'élaboration du PTBA
7	Examen et adoption du rapport du PTBA	Responsable du Programme budgétaire	Au plus le 15 novembre de l'année N-1	PTBA adopté
8	Transmission et approbation du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 30 novembre de l'année N-1	PTBA approuvé
9	Transmission du projet de PTBA à la CEDEAO (Coordination régionale du PRSA-BF)	Coordonnateur	Au plus tard le 31 décembre de l'année N-1	PTBA approuvé
10	Partage de la version approuvée du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 10 janvier de l'année N	PTBA approuvé
11	Prise en compte des ajustements éventuels en fonction des nouvelles orientations et du rythme d'exécution des activités	Spécialiste Suivi-Evaluation	Au plus tard le 30 juin de l'année N	Projet de PTBA révisé
12	Examen et adoption du projet du PTBA révisé	Responsable du Programme budgétaire	Au plus le 31 juillet de l'année N	PTBA adopté
13	Transmission et approbation du PTBA	Coordonnateur national	Au plus tard le 15 Août de l'année N	PTBA approuvé

➤ CALENDRIER D'ELABORATION DES RAPPORTS PERIODIQUES

Nature du rapport	Initiateur de l'élaboration	Échéancier	Contributeur(s)	Destinataires des rapports
Rapports trimestriels d'activités	CSE de l'UGR	Au plus tard le 05 du mois suivant le trimestre	<input type="checkbox"/> UGR ; <input type="checkbox"/> STD ; <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution.	UGP
	SSE de l'UGP	Au plus tard 20 jours après la fin du trimestre	<input type="checkbox"/> UGR ; <input type="checkbox"/> STD ; <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution ; <input type="checkbox"/> UGP	RP; DGESS ; BM
Rapports suivi financiers (trimestriel)	RAF	45 jours après la fin du trimestre	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP	Banque mondiale Gouvernement du Burkina Faso
Rapports semestriels	SSE de l'UGP	Au plus tard le 20 juillet de chaque année	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> UGP	Banque mondiale Comité de pilotage
Rapport sur l'état de mise en œuvre du PTBA	SSE de l'UGP	Au plus tard le 10 novembre	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> UGP	Comité de pilotage
Rapports annuels d'activités	CSE de l'UGR	Au plus tard fin janvier de l'année n+1	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution	UGP
	SSE de l'UGP	Au plus tard fin février de l'année n+1	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution	Comité de pilotage Banque mondiale

Nature du rapport	Initiateur de l'élaboration	Échéancier	Contributeur(s)	Destinataires des rapports
			<input type="checkbox"/> UGP	
Rapports thématiques spécifiques	Experts de l'UGP	À la demande	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD	Aux demandeurs
Rapport d'évaluation à mi-parcours	UGP	30 juin 2024	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD	Etat IDA GAFSP
Rapport d'évaluation finale	UGP	30 juin 2026	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD	Etat IDA GAFSP
Rapport d'achèvement du programme	UGP	28 février 2027	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> DGEP <input type="checkbox"/> DGESS	Etat IDA GAFSP
Rapport de clôture	UGP	22 avril 2027	<input type="checkbox"/> UGR <input type="checkbox"/> UGP <input type="checkbox"/> Partenaires d'exécution <input type="checkbox"/> STD <input type="checkbox"/> DGESS <input type="checkbox"/> MEFP	Etat IDA GAFSP

Annexe 21 : PLAN ANALYTIQUE DU PRSA

Structure de Codification

Niveau	Nombre de chiffre
1er niveau: Composante	1
2ème niveau: Sous composante	1
3ème niveau : Volet/Action	2
4ème niveau: Activités	2
5ème niveau: Sous activités	2
Exemple : Composante1; Sous composante 1, Volet1, activité 1 et sous activité1: 11010101	

Annexe 22 : Plan analytique du PRSA

Code	Programme/Composante/sous-composante
P	Programme sur la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest
1	Composante 1: Services de conseil numérique pour l'agriculture et la prévention et la gestion des crises alimentaires
11	Sous Composante 1.1. Amélioration des systèmes régionaux de prévention et de suivi des crises alimentaires
1101	A. Renforcement de la capacité régionale à fournir des informations fiables sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité
110101	1. Elaborer un plan d'action multi annuel du système d'information sur la SAN et de l'alerte précoce
11010101	Recruter un consultant/équipe technique pour l'élaboration plan d'action
11010102	Mettre en place le comité technique de suivi du plan /a
11010103	Suivre l'élaboration du plan /b
11010104	Valider le plan d'action /c
110102	2. Mettre à jour le Plan National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR) /d
11010201	Mettre à jour du Plan National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR) dans son volet SA /e
11010202	Valider le Plan National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (PNOCSUR) dans son volet sécurité alimentaire /f
110103	3. Diffuser le PNOCSUR et sensibiliser les acteurs pour son appropriation /g
11010301	Tenir un atelier national de diffusion et d'appropriation du volet sécurité alimentaire du PNOCSUR /h
11010302	Tenir les ateliers régionaux de diffusion du PNOCSUR
11010303	Produire et mettre à disposition des acteurs des livrets du PNOCSUR
11010304	Produire et diffuser un spot sur le volet sécurité alimentaire du PNOCSUR
11010305	Traduire le spot, le volet sécurité alimentaire du PNOCSUR en trois langues nationales (Dioula, San, Mooré, Lélé)
11010306	Diffuser le PNOCSUR par le canal de la télévision
11010307	Diffuser le PNOCSUR par le canal des radios rurales
110104	4. Appuyer les structures pourvoyeuses de données (formation, appuis logistiques)
11010401	Former le personnel de l'ANAM, SAP, SE-CNSA et de la DGRÉ /i
11010402	Acquerir des tablettes
11010403	Acquerir des ordinateurs Portables
1102	B. Renforcement du système de gestion des nuisibles
110201	1. Réaliser une évaluation/analyse des mécanismes existants /j
11020101	Réaliser une évaluation/analyse des mécanismes existants /j
110202	2. Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs du dispositif de surveillance et de gestion des nuisibles
11020201	Elaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs du dispositif de surveillance et de gestion des nuisibles
110203	3. Mettre en oeuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs du dispositif de surveillance et de gestion des nuisibles
11020301	Mettre en oeuvre un plan de renforcement des capacités des acteurs du dispositif de surveillance et de gestion des nuisibles
110204	4. Organiser le dispositif actuel de suivi des ressources végétales
11020401	Organiser le dispositif actuel de suivi des ressources végétales

Code	Programme/Composante/sous-composante
1103	C. Soutien à la collaboration régionale pour la prévention des crises alimentaires
110301	1. Former les SAP relais au niveau régional et provincial sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'inécurité alimentaire en concertation avec HYDROMET
11030101	Assurer le recyclage des SAP relais régionaux sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'inécurité alimentaire /k
11030102	Assurer le recyclage des SAP relais provinciaux sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'inécurité alimentaire /l
110302	2. Développement des services de prévision d'alerte et d'appui conseil agro-météorologie
11030201	a. Produire des outils de communication adaptés à la communauté
1,103E+09	Produire régulièrement des bulletins agrométéorologique au profit de la communauté dans les régions d'intervention du programme /m
1,103E+09	Produire des spots sur l'agrométéorologie au profit de la communauté dans les régions d'intervention du programme
1,103E+09	Appuyer la réalisation des enquêtes nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENISAN)
11030202	b. Diffuser des prévisions, d'alerte et des conseils par canaux adaptés
1,103E+09	Diffuser des prévisions, d'alerte et des conseils par le canal de la radio communautaire
1,103E+09	Diffuser des prévisions, d'alerte et des conseils par le canal de la télé /n
1,103E+09	Diffuser des prévisions, d'alerte et des conseils par le canal de la téléphonie mobile
11030203	3. Développement et mise en place de modèles de résilience avec des paquets différentiels
1,103E+09	a. Réaliser une étude diagnostique en vue de déterminer la vulnérabilité alimentaire dans la zone du programme /o
1,103E+09	b. Construire une grille de résilience dans les régions du programme
	Déterminer les facteurs de résilience dans la zone du programme
	Caractériser la résilience des ménages dans les zones du programme
	Définir le contenu des paniers de résilience avec les acteurs et identification des bénéficiaires
1,103E+09	c. Mettre en route les modèles de résilience pour les communes dans la zone du programme
	Elaborer des micro-projets de résilience au profit des personnes vulnérables avec des paquets différentiels
	Mettre en place les paniers de résilience (micro-projet en faveur des personnes vulnérables)
	Assurer le suivi des bénéficiaires des paniers de résilience
1,103E+09	d. Réaliser des voyages d'études et des séminaires d'échanges et de partages d'expériences
1,103E+09	e. Renforcer les capacités techniques des acteurs du dispositif de SA sur la mesure de la résilience et l'AIC
	Former les cadres du SE-CNSA et les partenaires de la SAN sur l'approche RIMA II
	Former les cadres du SE-CNSA et les partenaires de la SAN sur l'approche AIC
12	Sous composante 1.2: Renforcement de la création et de la fourniture de services de conseils numériques aux agriculteurs
1201	A. Renforcement des moyens et capacités de production et dissémination des données agro- et hydrométéorologiques
120101	1. Formation des cadres et acteurs
12010101	a. Formation diplômante en météorologie et agrométéorologie
	Formation d'ingénieurs agrométéorologues
	Formation de techniciens supérieurs en agrométéorologie
	Formation d'ingénieurs en maintenance
12010102	b. Formations continues
	Formation à l'élaboration des Indices climatiques pour l'assurance agricole (WIBI)
	Formation des acteurs régionaux du programme et des radios communautaires sur l'utilisation des produits à développer
	Formations des bénévoles à la maintenance de premier niveau des stations automatiques
120102	2. Amélioration des capacités des acteurs sur les phénomènes hydrométéorologiques et climatiques
12010201	Formation en master sur la thématique "changements climatiques et informatiques"
12010202	Formation en master sur "la réduction des risques de catastrophe"
12010203	Formation en master sur la thématique "changements climatiques et ressources en eau"
12010204	Formation en master sur la thématique "changements climatiques et gestion durable des terres"
12010205	Formation doctorale sur "la réduction des risques de catastrophe"
12010206	Formation doctorale sur "les changements climatiques et gestion durable des terres"
120103	3. Dynamisation du dispositif au niveau déconcentré sur les outils de surveillance et d'analyse des risques d'IA

Code	Programme/Composante/sous-composante
12010301	a. Renforcement du systeme de collectes des donnees agroclimatiques
	Elaboration d'un plan de maintenance et d'une strategie d'optimisation post-COVID /a
	Acquisition de materiel de rechange (capteurs en fin de duree de vie, batteries,...)
	Acquisition de capteurs specifiques pour l'agrometeo (parametres du sol, insolation ...)
	Maintenance des stations automatiques
	Traitement, concentration, QA/QC des donnees
	Appui a la collecte et transmission des donnees
1202	B. Soutien à la fourniture de services d'alerte et de conseil aux agriculteurs
120201	1. Développement des services de prévision d'alerte et d'appui conseil agro-météorologie
12020101	a. Operationalisation du groupe de travail climat-agriculture-SA du cadre national pour les SC /b
12020102	b. Developpement de produits pour l'agriculture et securite alimentaire
	Elaboration et dissémination des résultats des prévisions saisonnières
	Operationaliser l'approche PICSA dans la zone du programme
	Operationalisation du site web
120202	2. Appui à l'implémentation de la technologie "TOP RAINCELL"
12020201	Collecter et traiter des signaux des antennes téléphoniques et produire des données de pluies
12020202	Acquérir des pluviographes automatiques y compris antennes et calculateurs
12020203	Entretien et sécuriser les installations
12020204	Appuyer la prise en charge d'étudiants pour la conduite de l'expérimentation
1203	C. Renforcement de la durabilité institutionnelle et financière et soutien à la collaboration Public-privé des FSH /c
120301	1. Concevoir une stratégie nationale de partenariat public privé en matière d'informations et de données agro-météorologique
120302	2. Appuyer la mise en Oeuvre de la stratégie
120303	3. Rendre disponible les informations sur les assurances climatiques et sensibilisation
12030301	Diffuser les informations sur les assurances climatiques et sensibiliser sur leur bien fondé par le canal de la radio
12030302	Diffuser les informations sur les assurances climatiques et sensibiliser sur leur bien fondé par le canal de la télé
12030303	Diffuser les informations sur les assurances climatiques et sensibiliser sur leur bien fondé par le canal de la téléph. mobile
12030304	Produire un film documentaire et des spots publicitaires
12030305	Diffuser un film documentaire et des spots publicitaires
12030306	Former une équipe d'experts sur l'assurance agricole
12030307	Subventionner la prime d'assurance
12030308	Organiser des émissions télévisuelles sur l'assurance agricole (en francais et langues nationales)
2	Composante 2: Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
21	Sous composante 2.1: Consolider le système régional d'innovation agricole
2101	A. Renforcer la capacité du système régional de recherche agricole
210101	1. Construire/Réhabiliter des infrastructures et équipements du CNS-FL
21010101	Conduire les études techniques de construction d'une unité de traitement de semences maraichères
21010102	Réaliser les travaux de construction d'une unité de traitement de semences maraichères
21010103	Assurer le suivi-contrôle des travaux de construction de l'unité de traitement de semences maraichères
21010104	Conduire les études techniques de construction d'une unité de séchage et d'extraction de jus à l'IRSAT
21010105	Réaliser les travaux de construction d'une unité de séchage et d'extraction de jus à l'IRSAT
21010106	Assurer le suivi-contrôle des travaux de construction de l'unité de séchage et d'extraction de jus à l'IRSAT
21010107	Conduire les études techniques de construction/Réhabilitation de bureaux à l'INERA Banfora et Niangologo
21010108	Conduire les études techniques de construction d'un centre de formation à Farako-Bâ
21010109	Réaliser les travaux de construction d'un centre de formation à Farako-Bâ
21010110	Assurer le suivi-contrôle des travaux de construction d'un centre de formation à Farako-Bâ
21010111	Conduire les études techniques de construction d'un centre d'hébergement à Farako-Bâ
21010112	Réaliser les travaux de construction d'un centre d'hébergement à Farako-Bâ
21010113	Assurer le Suivi-contrôle des travaux de construction d'un centre d'hébergement à Farako-Bâ
21010114	Conduire les études techniques des réhabilitations et d'extension de la maison des hôtes de l'INERA
21010115	Réhabiliter/Faire l'extension de la maison des hôtes de l'INERA
21010116	Assurer le suivi-contrôle de la réhabilitation et l'extension de la maison des hôtes de l'INERA
21010117	Conduire les études techniques des réhabilitations de laboratoires et ateliers de l'INERA et de l'IRSAT
21010118	Réhabiliter les laboratoires et ateliers de l'INERA et de l'IRSAT
21010119	Assurer le suivi-contrôle des réhabilitations de laboratoires et ateliers de l'INERA et de l'IRSAT
21010120	Conduire les études techniques de construction de la clôture de l'INERA Farako-Bâ
21010121	Construire la clôture de l'INERA Farako-Bâ

Code	Programme/Composante/sous-composante
21010122	Assurer le suivi-contrôle de la construction de la clôture de l'INERA Farako-Bâ
21010123	Conduire les études techniques de construction des centrales solaires photovoltaïques
21010124	Installer 02 centrales d'énergie solaire photovoltaïque sur les sites de recherche du CNS-FL (Farako-Ba)
21010125	Assurer le suivi-contrôle de l'installation des centrales solaires photovoltaïques
21010126	Conduire les études techniques de réhabilitation de la retenue d'eau de la station de Farako Bâ
21010127	Réhabiliter la retenue d'eau de la station de Farako Bâ
21010128	Assurer le suivi-contrôle de réhabilitation de la retenue d'eau de la station de Farako Bâ
21010129	Réaliser une chambre froide solaire à Farako-bâ
21010130	Réaliser 02 banques de gènes solaires à Farako-Bâ et à Kamboinsé
21010131	Renforcer l'atelier de conception d'équipements de production, de récolte et de transformation de l'IRSAT
21010132	Réaliser 03 forages équipés de châteaux d'eau
21010133	Aménager 06 hectares de parcelle expérimentales avec dispositif de micro irrigation
21010134	Construire 05 serres sur les principaux sites de recherche
21010135	Faire l'extension (collection régionale) et clôturer le parc à bois de manguiers du CNS-FL
21010136	Aménager la pépinière fruitière de Banfora en un centre de formation de pépiniéristes
210102	2. Acquérir des équipements et matériels pour le CNS-FL
21010201	Acquérir des équipements de Labo pour le Laboratoire central du CNS-FL
21010202	Acquérir des équipements de labo complémentaires pour les laboratoires annexes (INERA IRSAT)
21010203	Acquérir des équipements pour le centre de formation du CNS-FL (projecteurs, écrans mobiles, sonorisation, équipements de visio conférence, etc.)
21010204	Acquérir du mobilier de bureau pour le laboratoire central du CNS-FL
21010205	Acquérir du mobilier pour le centre de formation
21010206	Acquérir du mobilier pour le centre d'hébergement
21010207	Acquérir 02 groupes électrogènes pour les stations de recherche Farako Ba et Banfora
210103	3. Renforcer les capacités des ressources humaines (chercheurs, techniciens, personnel administratif) du CNS-FL
21010301	Former des chercheurs en MSc au niveau National
21010302	Former des chercheurs en PhD/Doctorat (National)
21010303	Former des chercheurs en PhD/Doctorat (Extérieur)
21010304	Renforcer les capacités des techniciens en horticulture
21010305	Renforcer les capacités des techniciens supérieurs (b)
21010306	Former les agents des services de valorisation à l'évaluation économique des technologies (15 bénéficiaires)
21010307	Former les chercheurs à la gestion des bases de données des programmes et programmes
21010308	Former les chercheurs à l'évaluation économique des technologies
21010309	Mettre en place une démarche qualité au niveau des services et des laboratoires du CNS-FL
21010310	Réaliser des audits de certification et d'accréditation, et gérer les accréditations
21010311	Former les chercheurs et innovateurs à la démarche qualité et à l'appropriation de la propriété intellectuelle
21010312	Appuyer la protection/maintien des propriétés intellectuelles de technologies générées par la recherche
21010313	Organiser des voyages d'étude de techniciens/équipementiers sur la mécanisation
210104	4. Mettre en œuvre les programmes de recherche prioritaires sur les Fruits et Légumes
21010401	Définir les thématiques de recherche prioritaires du CNS-FL
21010402	Organiser l'atelier national de validation des thématiques de recherche prioritaires du CNS-FL
21010403	Organiser des ateliers d'élaboration des programmes de recherche prioritaires (Tomate-Oignon-Mangue)
21010404	Organiser un atelier régional de planification des programmes prioritaires
21010405	Mettre en œuvre les programmes de recherche prioritaires du CNS-FL
21010406	Améliorer les systèmes de cultures maraîchères hors sol
21010407	Conduire des recherches adaptatives sur des cultures à haute valeur nutritive /a
21010408	Réaliser une étude sur la sécurité sanitaire des aliments /b
2102	B. Appuyer la recherche adaptative (R&D) /c
210201	1. Renforcer les partenariats régionaux et internationaux du CNS-FL
21020101	Faciliter l'intégration de spécialistes de la sous-région dans les équipes de recherche du CNS-FL
21020102	Organiser des visites d'échanges scientifiques avec les centres d'excellence
21020103	Elaborer des modules de formation en production et transformation sur les filières ciblées
21020104	Organiser 2 sessions de formations modulaires régionales en production et transformation des produits des filières ciblées
210202	2. Appuyer la recherche sur les programmes R&D
21020201	Organiser l'atelier national d'identification des thématiques de recherche prioritaires avec les acteurs
21020202	Organiser un appel à programmes R&D sur les thématiques

Code	Programme/Composante/sous-composante
21020203	Organiser un atelier de sélection des programmes R&D
21020204	Financer la mise en œuvre des programmes R&D
21020205	Suivre et capitaliser les programmes R&D
21020206	Appuyer le processus de mise en place d'un fonds national fonctionnel et efficient de recherche agricole
21020207	Appuyer le processus de mise en place d'un fonds compétitif régional fonctionnel et efficient au niveau du CORAF
2103	C. Renforcer le mecanisme de partage/diffusion des resultats et acquis technologiques du CNS-FL
210301	1. Partager les résultats et acquis du CNS-FL
21030101	Elaborer une stratégie de communication et d'information du CNS-FL y compris des plans d'information et de communication annuels
21030102	Mettre en œuvre la stratégie de communication et d'information du CNSFL
21030103	Organiser 03 conférences/symposium scientifiques régionaux et internationaux de partage des résultats /d
21030104	Organiser 02 séminaires scientifiques au niveau national pour le partage des résultats des programmes
21030105	Soutenir la participation des chercheurs aux fora nationaux
21030106	Soutenir la participation des chercheurs à des colloques scientifiques internationaux
210302	2. Coordination du CNS-FL
21030201	Assurer le suivi évaluation des activités /e
21030202	Appuyer la participation du CNS-FL et du SNRA aux réunions périodiques de concertation ciblées sur la régionalité /f
2104	D. Renforcer le système d'appui-conseil et l'adoption durable des technologies diffusées
210401	Étudier les capacités des systèmes de conseil et du système d'innovation
21040101	Etudier les capacités des systèmes de conseil et du système d'innovation
210402	Evaluer les effets et impacts de l'adoption des technologies sur la performance des exploitations familiales
21040201	Evaluer les effets et impacts de l'adoption des technologies sur la performance des exploitations familiales
210403	Produire et diffuser des catalogues des technologies
21040301	Produire et diffuser des catalogues des technologies
2105	E. Mettre à l'échelle l'agriculture numérique
210501	1. Renforcer le système agri-voucher /g
21050101	1. Renforcer le système agri-voucher /g
210502	2. Créer et animer un centre d'appel /h
21050201	Développer la plate forme Agritube /i
210503	3. Renforcer le dispositif GesLabo /j
21050301	3. Renforcer le dispositif GesLabo /j
210504	4. Promouvoir des technologies innovantes de conseil agricoles
21050401	4. Promouvoir des technologies innovantes de conseil agricoles
22	Sous composante 2.2: Renforcer la sécurité alimentaire régionale par des pratiques durables dans les zones ciblées
2201	A. Promotion de la planification participative intégrée et ascendante
220101	1. Elaboration des plans intégrés de développement des paysages y compris la formation des bénéficiaires /a
22010101	1. Elaboration des plans intégrés de développement des paysages y compris la formation des bénéficiaires /a
220102	2. Renforcement des capacités des comités locaux de développement
22010201	2. Renforcement des capacités des comités locaux de développement
2202	B. Amélioration de la résilience des écosystèmes et des systèmes alimentaires dans les paysages prioritaires (Actions/investi. prioritaires)
220201	1. Aménagement et irrigation
22020101	a. Réhabilitation de 1260 ha de périmètres irrigués de Bama avec maitrise totale
	Etude diagnostic de la plaine
	Réaliser les travaux de réhabilitation
	Réaliser le suivi contrôle des travaux
	Réaliser le remembrement des bénéficiaires
	Former les producteurs sur la gestion des aménagements
22020102	b. Aménagement de bas-fonds
	Exécuter les travaux d'aménagements
	Réaliser le suivi-contrôle des activités
	Protection des aménagements

Code	Programme/Composante/sous-composante
22020103	c. Promouvoir des technologies innovantes d'irrigation
	Réaliser des modèles d'exploitation agricoles innovants
	Etude réalisation des modèles
	Suivi contrôle des travaux des modèles
	Former les producteurs sur les techniques d'irrigation
	Former les promoteurs sur la maintenance des équipements
	Appuyer la création de brigades mobile d'irrigations
	Appuyer la mise en place de 40 verges de 5 ha pour l'arboriculture fruitière (appel à programme)
220202	2. Gestion durable des terres
22020201	a. Réaliser des travaux de récupérations de terres dégradées
	Réaliser l'étude technique de faisabilité d'ouvrages
	Acquérir de kits CES/DRS pour les producteurs
	Former les producteurs sur les techniques de récupération des terres
	Former les acteurs sur l'approche bassins versants
	Former les agents sur les techniques de récupération des terres
	Réaliser les travaux de récupération des terres dégradées
	Réaliser des activités d'agroforesterie
	Organiser des visites commentées sur les sites
	Voyage d'étude de partage d'expérience sur la GDT
	Géoréférencier les aménagements réalisés
	Réaliser de support audio visuel de communication
	Diffusion des supports audio visuels
	Assurer le suivi contrôle des travaux de récupération
22020202	b. Gestion de la fertilité des sols
	Elaborer les cartes sur la fertilité des sols dans les régions concernées
	Former les acteurs sur les bonnes pratiques de fertilisation
	Former les agents sur la production de FO en tas
	Former les producteurs la formation sur la production de FO en tas
220203	3. Développement des productions agricoles
22020301	a. Gestion phytosanitaire
	Appuyer la tenue des sessions du comité national de gestion des pesticides
	Appuyer la tenue des sessions du comité locaux de gestion des pesticides
	Renforcer le contrôle phytosanitaire dans les zones frontalières
	Acquérir du matériel informatique au profit des postes de contrôle phytosanitaire
	Appuyer la mise en œuvre des actions de surveillance et de lutte contre Tuta absoluta
	Appuyer la mise en œuvre des actions de surveillance et de lutte contre la CLA
	Former les acteurs sur les bonnes pratiques de gestion des nuisibles
	Appuyer l'élaboration et la validation des textes d'application de la loi 026 portant contrôle de la gestion des pesticides
	Appuyer l'élaboration et la validation des textes d'application de la loi 025 portant protection des végétaux au Burkina Faso
	Appuyer la diffusion des techniques de lutte contre l'aflatoxine
	Acquérir des drones pour le traitement phytosanitaire (Y compris la formation des utilisateurs et la maintenance)
22020302	b. Mise à disposition des Intrants
	Mettre à jour le catalogue national des espèces de variétés agricoles
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du NPK
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs de l'urée
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du BP
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du DAP
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de riz
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs semences de maïs
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de niébé
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de tomate
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences d'oignon
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de niébé
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des pesticides liquides
	Appuyer la production de la PDCO
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs de l'aflasafe

Code	Programme/Composante/sous-composante
	Contrôle de la qualité des engrais
	Renforcement des capacités des acteurs sur les BPA des cultures ciblées
	Promouvoir les achats groupés des intrants agricoles (session de sensibilisation)
	Former/recycler des inspecteurs d'engrais sur la loi 026-2007/AN instituant un contrôle des engrais /b
22020303	c. Développement de la production des semences maraichères
	Organiser des ateliers de concertation des acteurs pour le développement du secteur semencier maraicher
	Acquérir des semences de base auprès de l'INERA (tomate +oignon)
	Inspecter les parcelles de semence de base et de semences certifiées
	Analyser les semences des produits maraichers
	Former les inspecteurs et les auxiliaires sur les techniques d'inspection de semences maraichères
	Renforcer les capacités de l'inspection des semences (acquisition d'équipements de protection, de sondes, etc.)
	Former les acteurs du dispositif semencier (le personnel des laboratoires et producteurs)
22020304	d. Mécanisation agricole
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des appareils de traitement à pression entretenue
	Subventionner la mise en place des unités de production de fumure organique
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de tracteurs assortis de houes Delphino
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de tracteurs
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de motoculteurs
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de matériel post récolte /c
	Renforcer les capacités techniques des utilisateurs du matériel agricole
	Renforcer les capacités techniques des maintenanciers du matériel agricole
	Acquérir des kits au profit des maintenanciers
	Renforcer les capacités des SCOOP/CUMA en gestion de l'entreprise
220204	4. Sécurisation foncière rurale
22020401	a. Mettre en place 40 Services fonciers ruraux
	Animer des sessions d'information sur la loi 034-2009
	Appuyer l'opérationnalisation des services fonciers communaux (SFR/BD)
	Appuyer l'opérationnalisation des structures locales de gestion foncière rurale (CFV et CCFV)
	Appuyer l'opérationnalisation des structures locales de gestion foncière rurale (CFV et CCFV)
	Appuyer la tenue des instances régionales sur le foncier
	Appuyer le sectionnement cadastral et le recensement des droits acquis
	Appuyer la délivrance des APFR
22020402	b. Assurer la sécurisation des 1260 ha de PI
	Réaliser l'étude sur le diagnostic socio-foncier
	Réaliser le bornage et l'immatriculation de la plaine
	Actualiser le cahier de charge pour l'exploitation durable de plaine
220205	5. Provision pour le financement d'activité issues du plan de Gestion Intégré des paysages
22020501	5. Provision pour le financement d'activité issues du plan de Gestion Intégré des paysages
2203	C. Sécurisation des systèmes écologiques et alimentaires résilients au-delà des paysages prioritaires.(Majoritairement Fin. GAFSP)
220301	1. Appui aux alliances productives
22030101	a. Appui à la formalisation des alliances productives
22030102	b. Appui accompagnement à l'élaboration des plans d'affaires et suivi accompagnement d'alliances productives
22030103	c. Financement de plan d'affaires d'Alliances productives
220302	2. Aménagement et irrigation
22030201	a. Aménagement de bas-fonds
	Identifier les bas-fonds à aménager
	Réaliser les Etudes (techniques, diagnostic socio foncier, pédologique)
	Exécuter les travaux d'aménagements
	Réaliser le suivi-contrôle des activités
	Mise en place des comités d'usagers
	Protection des aménagements
22030202	b. Promouvoir des technologies inovantes d'irrigation
	Réaliser des modèles d'exploitation agricoles innovants
	Etude réalisation des modèles

Code	Programme/Composante/sous-composante
	Suivi contrôle des travaux des modèles
	Former les producteurs sur les techniques d'irrigation
	Former les promoteurs sur la maintenance des équipements
	Appuyer la création de brigades mobile d'irrigations
220303	3. Amélioration l'accès aux aliments à haute valeur nutritive
22030301	Appel à programme pour la production horticole (conventionnelle ou Hors sol)
22030302	Soutenir la mise en place de jardins potagers pour la production intensive des cultures riches en nutriments
22030303	Former/informer les bénéficiaires à la production des cultures riches en éléments nutritifs dans les jardins maraichers
22030304	Appuyer la mise en place de jardins maraichers équipés de forages solaires pour les femmes (1ha)
22030305	Appuyer la production de produits forestiers non ligneux (karité, néré)
22030306	Appuyer la mise en place de 200 ha de moringa
220304	4. Gestion durable des terres
22030401	a. Réaliser des travaux de récupérations de terres dégradées
	Réaliser l'étude technique de faisabilité d'ouvrages
	Acquérir de kits CES/DRS pour les producteurs
	Former les producteurs sur les techniques de récupération des terres
	Former les acteurs sur l'approche bassins versants
	Former les agents sur les techniques de récupération des terres
	Réaliser les travaux de récupération des terres dégradées
	Réaliser des activités d'agroforesterie
	Organiser des visites commentées sur les sites
	Voyage d'étude de partage d'expérience sur la GDT
	Réaliser de support audio visuel de communication
	Diffusion des supports audio visuels
	Assurer le suivi contrôle des travaux de récupération
220305	5. Développement des productions agricoles
22030501	a. Gestion phytosanitaire
	Former les brigadiers phytosanitaires
22030502	b. Mise à disposition des Intrants
	Mettre à jour le catalogue national des espèces de variétés agricoles
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du NPK
	NPK pour les producteurs de niébé
	NPK pour le riz de bas-fonds
	NPK pour les périmètres maraichers
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs de l'urée
	Urée pour le riz de bas fond
	Urée pour les périmètres maraichers
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du BP
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs du DAP
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de riz
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs semences de maïs
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de niébé
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de tomate
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences d'oignon
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de niébé
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de riz (NERICA, FKR62N et ORYLUX)
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de Tomate (FBT1, 2 et 3)
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences de Oignon (FBO1 et 5)
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des Plant Moringa)
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des Plant Moringa
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des semences pour les périmètres horticoles
	Appuyer les producteurs en kit de petit matériel pour la production du niébé
	Appuyer les producteurs en kit de petit matériel pour la production du riz
	Appuyer les producteurs en kit de petit matériel pour la production maraichère
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des pesticides liquides
	Pesticides pour le niébé
	Pesticides pour les périmètres maraichers
	Appuyer la production de la PDCO
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs de l'aflasafe
	Contrôle de la qualité des engrais

Code	Programme/Composante/sous-composante
	Renforcement des capacités des acteurs sur les BPA des cultures ciblées
	Promouvoir les achats groupés des intrants agricoles (session de sensibilisation)
	Former/recycler des inspecteurs d'engrais sur la loi 026-2007/AN instituant un contrôle des engrais /d
22030503	c. Développement de la production des semences maraichères
	Appuyer la multiplication de semences maraichères de prébase et de base
	Appuyer la multiplication de semences de prébase et de base de riz
22030504	d. Mécanisation agricole
	Acquérir et mettre à la disposition des producteurs des appareils de traitement à pression entretenue
	Subventionner la mise en place des unités de production de fumure organique
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de tracteurs assortis de houes Delphino
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de tracteurs
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de motoculteurs
	Subventionner les producteurs pour l'acquisition de matériel post récolte /e
	Renforcer les capacités techniques des utilisateurs du matériel agricole
	Renforcer les capacités techniques des maintenanciers du matériel agricole
	Acquérir des kits au profit des maintenanciers
	Renforcer les capacités des SCOOP/CUMA en gestion de l'entreprise
220306	6. Renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de la production
22030601	Former les producteurs sur les bonnes pratiques de production du riz
22030602	Former les producteurs sur les bonnes pratiques de production des cultures maraichères
22030603	Former les producteurs sur les bonnes pratiques de production des cultures riches en nutriments
22030604	Former les acteurs sur l'agriculture sensible au climat
22030605	Former les producteurs sur la gestion intégrée des pestes et des pesticides
3	Composante 3 : Intégration du marché régional et commerce
31	Sous composante 3.1: Faciliter le commerce le long des principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
3101	A. Harmonisation des politiques nationales avec des instruments régionaux en matière de commerce agricole.
310101	1. Harmonisation des politiques nationales
31010101	Appui à l'élaboration/actualisation et la diffusion des politiques nationales en matière d'intrants en conformité avec les instruments au niveau régional
31010101	Appui à l'élaboration/actualisation et la diffusion des politiques nationales en matière sécurité sanitaire des aliments des normes /a
31010101	Appui à la création du mécanisme de responsabilisation (cartes de pointage) entre les pays /b
31010101	Suivre mécanisme de responsabilisation (cartes de pointage) entre les pays et encourager la mise en œuvre des politiques régionales
310102	2. Mettre en œuvre certaines dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE)
31010201	Harmoniser et simplifier les procédures douanières et de transit /c
31010202	Réaliser des sessions de formation/sensibilisation sur la législation et les politiques régionales
3102	B. Renforcement de capacité pour la négociation du commerce agricole
310201	1. Former les cadres techniques dans la négociation des régimes tarifaires de commerce agricole
31020101	1. Former les cadres techniques dans la négociation des régimes tarifaires de commerce agricole
310202	2. Former les partenaires privés dans la négociation des régimes tarifaires de commerce agricole
31020201	2. Former les partenaires privés dans la négociation des régimes tarifaires de commerce agricole
310203	3. Appuyer la participation de l'équipe pays dans des sessions de formation organisée par la CEDEAO
31020301	3. Appuyer la participation de l'équipe pays dans des sessions de formation organisée par la CEDEAO
310204	4. Promouvoir un cadre de concertation entre les Comités régionaux de facilitation des échanges (CRFE) et le CN de facilitation des échanges (CNFE)
31020401	Mettre en place le cadre de concertation et Tenir des ateliers de concertations entre les CRFE et les CNFE
31020402	Renforcer les capacités techniques des membres des CNFE
31020403	Renforcer les capacités matérielles des CNFE
310205	5. Appui à l'organisation et au développement des organismes interprofessionnels des chaînes de valeur
31020501	Organiser des ateliers de concertations avec les faitières
31020502	Renforcer les capacités des acteurs locaux sur les concepts des chaînes de valeur
31020503	Promouvoir au niveau local et régional la coopération entre les organismes interprofessionnels des chaînes de valeur

Code	Programme/Composante/sous-composante
310206	6. Renforcer la coopération régionale liée aux chaînes de valeur régionales stratégiques
31020601	Organiser des sessions de formation pour les experts nationaux sur les mesures SPS
31020602	Organiser des sessions de formation sur les normes et standards, les règles d'origine CEDEAO ZLECA
31020603	Organiser des sessions de formation sur la traçabilité et biotechnologie/sécurité alimentaire
31020604	Organiser des formations au niveau national sur la transparence et la notification de l'accord de l'OMC
310207	7. Promouvoir le commerce des produits alimentaires à l'échelle intra-régional
31020701	Tenir des ateliers d'informations et de sensibilisations des acteurs locaux et des organismes présents aux frontières
3103	C. Redevabilité dans la mise en œuvre des politiques de commerce agricole à travers un scorecard
310301	Renforcement des capacités des parties prenantes sur l'utilisation de l'EATM-Scorecard
31030101	Renforcement des capacités des parties prenantes sur l'utilisation de l'EATM-Scorecard
310302	Exploitation de l'EATM-Scorecard (sessions nationales de coaching)
31030201	Exploitation de l'EATM-Scorecard (sessions nationales de coaching)
310303	Contribution à la préparation des rapports biannuels de la CEDEAO sur le commerce agricole
31030301	Contribution à la préparation des rapports biannuels de la CEDEAO sur le commerce agricole
3104	D. Renforcement des systèmes de réserves alimentaires régionales
310401	1. Appuyer de manière durable le système de réserve alimentaire
31040101	a. Opérationnaliser la stratégie nationale de stockage des réserves de sécurité alimentaire
	Appuyer la diffusion de la stratégie
	Faire la revue de la stratégie
31040102	b. Renforcer le stock national de sécurité alimentaire et nutritionnel au Burkina Faso
	Construire des magasins de 500 tonnes
	Construire des magasins de 1000 tonnes
	Entretien des magasins construits
	Acquérir des palettes de stockage
	Acquérir des pulvérisateurs
	Acquérir des machines à coudre
	Acquérir des groupes électrogènes
	Acquérir des diables de déplacements
	Acquérir des échelles mobiles
	Refectionner des magasins dans la zone du programmes
	Mener une étude de faisabilité de la construction des silos
	Construire des silos de 5000 tonnes
	Acquérir des Camions de 40 tonnes
32	Sous composante 3.2: Soutenir le développement de chaînes de valeur régionales stratégiques
3201	A. Soutenir la structuration et le financement des chaînes de valeurs prioritaires
320101	1. Appui aux institutions consulaires agricoles
32010101	a. Former les élus des Chambres d'Agriculture sur l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives et loi 050/2012
32010102	b. Former les membres de bureau des commissions permanentes des CRA sur leurs missions de service public
32010103	c. Appuyer les Chambres d'Agriculture à l'élaboration de leur plan d'action
32010104	d. Former les élus des chambres d'agriculture sur la bonne gouvernance (veille citoyenne à mise en œuvre du programme)
32010105	e. Former les élus départementaux des CRA sur les rôles et missions
320102	2. Appui à l'organisation des acteurs agro pastoraux
32010201	a. Former les membres dirigeants des filières sur l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives
32010202	b. Appuyer la mise en place de sociétés coopératives d'utilisation de matériels agricoles (CUMA)
32010203	c. Appuyer la mise en place de sociétés coopératives (production, transformation, commercialisation)
32010204	d. Suivre et appuyer les faitières des OP dans l'application de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés coopératives
32010205	e. Former les responsables d'OP sur la bonne gouvernance
32010206	f. Former les membres des OP en éducation coopérative et en gestion
32010207	g. Mettre en place un guichet unique de prestation de services dans chaque commune
320103	3. Appui aux organisations interprofessionnelles (OIP) et au développement de plateformes multi acteurs avec tous les intervenants du système alimentaire

Code	Programme/Composante/sous-composante
32010301	a. Former les acteurs des filières sur la loi 050/2012
32010302	b. Tenir la rencontre annuelle de concertation entre l'Etat, les PTF, etc /a
32010303	c. Appuyer les interprofessions à mettre en application la Contribution Forfaitaire Obligatoire (CFO)
32010304	d. Mettre en place des plate formes d'innovation multi-acteurs)
32010305	e. Animer des plateformes multi acteurs du système alimentaire
32010306	f. Former les responsables des OIP en gestion
32010307	g. Appuyer les OIP dans l'élaboration de leur plan d'action
32010308	h. Appuyer la structuration de la filière patate douce
3202	B. Promouvoir la compétitivité du secteur et appui aux infrastructures d'accès aux marchés.
320201	1. Appui à la transformation
32020101	a. Appuyer la mise en place d'unités de transformation semi-industrielles agroalimentaires adaptées
32020102	b. Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'unités de transformation industrielles agroalimentaires adaptées
32020103	c. Appuyer la mise en place de petites de transformation agroalimentaires adaptées
	Poudre d'oignon
	Tomate
	Farine de maïs
32020103	d. sensibiliser les acteurs pour la mise place d'un mécanisme d'achats groupés d'emballages agroalimentaires de qualité
32020104	e. Sensibiliser les acteurs pour la mise place d'une unité de fabrication d'emballages agroalimentaires de qualité
32020105	f. Appuyer les acteurs pour la mise en place/réhabilitation d'unité de fabrique d'emballage /b
32020106	g. Elaborer et diffuser les normes pour 5 produits agroalimentaires
32020107	h. Accompagner les acteurs à la participation à des foires nationales et régionales
32020108	i. Organiser des sessions de renforcement de capacité des acteurs locaux sur les normes, /c
32020109	j. Elaborer et diffuser les documents (cahiers de charge, guide de bonnes pratiques etc.)
32020110	k. Organiser des sessions de renforcement de capacité des acteurs sur les technologies innovantes durables /d
32020111	l. Appuyer 10 unités de transformation des produits riches en éléments nutritifs
32020112	m. Promouvoir la production de 10 produits enrichis labélisés moringa ou de patate douce
32020113	n. Renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de la transformation
	Former les acteurs sur la transformation du riz
	Former les acteurs à la transformation des cultures riches en nutriments (niébé, légumineuse, moringa, baobab)
32020113	o. Appuyer 80 coopératives de femmes dans l'étuvage du riz
32020114	p. Appuyer la promotion des produits du moringa et de la patate douce à chair orange
32020115	q. Elaboration et diffusion des fiches de bonnes pratiques
	Diffusion de fiches
	Réalisation de film radio et télé
	Diffusion de film radio et télé
320202	2. Technologies post récolte et de conservation
32020201	a. Appuyer l'acquisition de chambres froides solaires de 30 m3 pour la conservation des produits maraichers
32020202	b. Construire des magasins de stockage de 60 tonnes pour le maraichage
32020203	c. Construire des magasins de stockage de 60 tonnes pour le riz
32020204	d. Renforcer la communication sur les risques en matière de sécurité sanitaire des aliments
32020205	e. Réaliser dix (10) magasins de stockage de 250 tonnes
32020206	f. Elaborer un cahier de charge de gestion des magasins
32020207	g. Construire cinq (05) comptoirs d'achat
32020208	h. Equiper cinq (05) comptoirs d'achat
32020209	i. Appuyer l'acquisition des sacs PICS et les rendre disponible dans les boutiques d'intrants
32020210	j. Appuyer l'acquisition des silos cuves métalliques de 500 kg pour la conservation
32020211	k. Former les acteurs sur les bonnes pratiques de conservation et de stockage
32020212	l. Former les acteurs sur la conservation/transformation des produits maraichers
320203	3. Appui à la commercialisation
32020301	a. Construction de mall (super marché) de vente de produits agricoles à Bobo
32020302	b. Appuyer l'organisation des bourses de produits agricoles
32020303	c. Former les acteurs (producteurs et commerçants) en marketing adapté
32020304	d. Organiser des rencontres de concertation et de mise en relation /e
32020305	e. Réaliser et diffuser des spots publicitaires sur les trois chaines de valeur prioritaires
32020306	f. Appuyer l'acquisition des égreneuses
32020307	g. Appuyer la mise en place de ligne de nettoyage

Code	Programme/Composante/sous-composante
32020308	h. Acquérir des kits de détection rapide d'aflatoxine
32020309	i. Réaliser une étude sur le circuit de distribution (approvisionnement) et de commercialisation des produits agricoles
32020310	j. Appuyer le SIMA pour son évolution vers une plateforme commerciale agricole nationale
32020311	k. Appuyer l'opérationnalisation d'ECOAGRIS au niveau national par la collecte, la consolidation et l'analyse des données
32020312	l. Appuyer la promotion de l'agriculture contractuelle
320204	4. Mettre en place et opérationnaliser les postes frontières à guichet unique
32020401	Tenir des rencontres de concertations au niveau régional en vue de l'opérationnalisation du processus
32020402	Renforcer les infrastructures nationales
32020403	Mettre en place des systèmes d'information commerciale intégrés et interconnectés
3203	C. Promouvoir la coordination multi-acteurs et renforcement du dialogue entre le secteur public et privé
320301	1. organisation des ateliers de multi-acteurs des organisations faitières, des IFs, les agences publiques et des associations de plaidoyers
32030101	1. organisation des ateliers de multi-acteurs des organisations faitières, des IFs, les agences publiques et des associations de plaidoyers
320302	2. Appuyer le plaidoyer pour les acteurs non-étatiques
32030201	2. Appuyer le plaidoyer pour les acteurs non-étatiques
320303	3. Réaliser des réunions de concertations entre les acteurs des chaînes de valeurs stratégiques
32030301	3. Réaliser des réunions de concertations entre les acteurs des chaînes de valeurs stratégiques
320304	4. Réaliser des études thématiques pour renforcer le plaidoyer entre les acteurs
32030401	4. Réaliser des études thématiques pour renforcer le plaidoyer entre les acteurs
5	Composante 5: Gestion du programme
51	Investissement
5101	A. Activités de Pré-démarrage
510101	Mise en place du personnel
51010101	Mise en place du personnel
510102	Préparation du manuel de mise en Oeuvre
51010201	Préparation du manuel de mise en Oeuvre
510103	Réaliser des études environnementale et sociale
51010301	Réaliser des études environnementale et sociale
510104	Coût de fonctionnement de l'équipe de préparation du Programme
51010401	Coût de fonctionnement de l'équipe de préparation du Programme
5102	B. Infrastructures
510201	Appui à la construction du bâtiment du Programme Budgétaire Pilotage et soutien
51020101	Appui à la construction du bâtiment du Programme Budgétaire Pilotage et soutien
510202	Appui à la construction du bâtiment du Programme Budgétaire Pilotage et soutien GOVT
51020201	Appui à la construction du bâtiment du Programme Budgétaire Pilotage et soutien GOVT
510203	Appui à la construction/réhabilitation de 40 bâtiments des structures d'appui conseil
51020301	Appui à la construction/réhabilitation de 40 bâtiments des structures d'appui conseil
510204	Appui à la construction/réhabilitation de 40 bâtiments des structures d'appui conseil (GOVT)
51020401	Appui à la construction/réhabilitation de 40 bâtiments des structures d'appui conseil (GOVT)
5103	
510301	Vehicles -Station wagon 4X4
51030101	Vehicles -Station wagon 4X4
510302	Vehicles Pick-Up 4X4
51030201	Vehicles Pick-Up 4X4
510303	Vehicles Pick-Up 4X4-GAFSP
51030301	Vehicles Pick-Up 4X4-GAFSP
510304	Vehicles -Unité régionale
51030401	Vehicles -Unité régionale
510305	Berline
51030501	Berline
510306	Moto
51030601	Moto
510307	Minibus
51030701	Minibus
510308	Equipement de bureau
51030801	Equipement de bureau

Code	Programme/Composante/sous-composante
510309	Equipelement de bureau-GAFSP
51030901	Equipelement de bureau-GAFSP
510310	Groupe electrogène
51031001	Groupe electrogène
510311	Acquisition matériels informatiques
51031101	Acquisition matériels informatiques
510312	Acquisition de tablettes
51031201	Acquisition de tablettes
510313	Appui à l'Equipelement du Programme Budgetaire Pilotage et soutien
51031301	Appui à l'Equipelement du Programme Budgetaire Pilotage et soutien
5104	D. Suivi-évaluation et sauvegarde environnementale et sociale
510401	Etude de référence du Programme
51040101	Etude de référence du Programme
510402	Elaboration de la stratégie genre du Programme
51040201	Elaboration de la stratégie genre du Programme
510403	Acquisition du logiciel de suivi évaluation et formation sur le logiciel
51040301	Acquisition du logiciel de suivi évaluation et formation sur le logiciel
510404	Mise en place et opérationnalisation du système de suivi évaluation
51040401	Mise en place et opérationnalisation du système de suivi évaluation
510405	Développer et mettre à disposition du Programme des outils de collecte mobile de données
51040501	Développer et mettre à disposition du Programme des outils de collecte mobile de données
510406	Collecte, saisie et traitement des données
51040601	Collecte, saisie et traitement des données
510407	Elaborer le manuel de suivi évaluation du Programme
51040701	Elaborer le manuel de suivi évaluation du Programme
510408	Réunion du comité d'orientation
51040801	Réunion du comité d'orientation
510409	Suivi supervision des activités par la coordination nationale et régionale
51040901	Suivi supervision des activités par la coordination nationale et régionale
510410	Suivi des activités par la DGESS/MAAH
51041001	Suivi des activités par la DGESS/MAAH
510411	Comité de revue du Programme
51041101	Comité de revue du Programme
510412	Revue à mi-parcours
51041201	Revue à mi-parcours
510413	Revue à mi-parcours GAFSP
51041301	Revue à mi-parcours GAFSP
510414	Mission de supervision annuelle
51041401	Mission de supervision annuelle
510415	Elaboration du rapport d'achèvement de la mise en œuvre du Programme
51041501	Elaboration du rapport d'achèvement de la mise en œuvre du Programme
510416	Etude d'impact du Programme
51041601	Etude d'impact du Programme
510417	Acquisition du logiciel de gestion financière et comptable
51041701	Acquisition du logiciel de gestion financière et comptable
510418	Élaborer un plan de renforcement des capacités techniques
51041801	Élaborer un plan de renforcement des capacités techniques
510419	Renforcement des capacités de l'équipe du Programme
51041901	Renforcement des capacités de l'équipe du Programme
510420	Renforcement des capacités de l'équipe du Programme(GAFSP)
51042001	Renforcement des capacités de l'équipe du Programme(GAFSP)
510421	Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales
51042101	Mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales
510422	Réaliser des audits du Programme (PRSA et PIDASAN)
51042201	Réaliser des audits du Programme (PRSA et PIDASAN)
5105	E. Gestion des connaissances et communication
510501	Elaborer un manuel de bonnes pratiques
51050101	Elaborer un manuel de bonnes pratiques
510502	Elaborer la stratégie de communication
51050201	Elaborer la stratégie de communication
510503	Mise en œuvre du plan de communication

Code	Programme/Composante/sous-composante
51050301	Mise en œuvre du plan de communication
52	II. Recurrent Costs
5201	A. Salaires, primes et indemnités du personnel
520101	1. Unité de Gestion du Programme
52010101	Coordonnateur
52010102	Chargé du Programme
52010103	Spécialiste de suivi évaluation
52010104	Spécialiste en gestion des risques de violences basés sur le genre
52010105	Ingénieur en génie rural
52010106	Spécialiste chaîne de valeur et commerce international
52010107	Spécialiste en sauvegardes environnementales
52010108	Spécialiste en sauvegardes sociales et engagement des citoyens
52010109	Spécialiste en communication et gestion du savoir
52010110	Spécialiste en gestion financière
52010111	Spécialiste en nutrition
52010112	Comptable
52010113	Assistant en suivi évaluation
52010114	Assistant comptable
52010115	Spécialiste Passation de marché
52010116	Controleur interne
52010117	Assistante de direction
52010118	Secrétaire standardiste
52010119	Agent de liaison
52010120	Chauffeur
52010121	Agent reprographe
520102	2. Unité de Gestion Régionale
52010201	Prise en charge des chefs des unités
52010202	Prise en charge des cadres unités de gestion régionale
52010203	Secrétaire
52010204	Chauffeur
520103	3. Agence d'exécution INERA
52010301	Coordonnateur du CNS-FL
52010302	Chargé de suivi-évaluation
52010303	Responsable de gestion financière
52010304	Comptable
52010305	Chargé de la passation des marchés
52010306	Chargé de communication
52010307	Assistante de direction
52010308	Agent de liaison
52010309	Chauffeur
5202	B. Frais de fonctionnement
520201	Location de bureau
52020101	Location de bureau
520202	Carburant et lubrifiants-GOVT
52020201	Carburant et lubrifiants-GOVT
520203	Carburant et lubrifiants-IDA
52020301	Carburant et lubrifiants-IDA
520204	Carburant et lubrifiants-GAFSP
52020401	Carburant et lubrifiants-GAFSP
520205	Fournitures de bureau
52020501	Fournitures de bureau
520206	Fournitures de bureau-GAFSP
52020601	Fournitures de bureau-GAFSP
520207	Electricité et eau
52020701	Electricité et eau
520208	Frais de communication
52020801	Frais de communication
520209	Réparation et maintenance (véhicules et moto)
52020901	Réparation et maintenance (véhicules et moto)

Code	Programme/Composante/sous-composante
520210	Réparation et maintenance (véhicules et moto) GAFSP
52021001	Réparation et maintenance (véhicules et moto) GAFSP
520211	Assurance véhicules
52021101	Assurance véhicules
520212	Assurance maladies
52021201	Assurance maladies
520213	Appui pour la mise en œuvre (Assistance technique)
52021301	Appui pour la mise en œuvre (Assistance technique)